le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 50 — Mercredi le 5 novembre 1969

M. Bertrand tient bon!

QUEBEC - "Nous n'accepterons jamais d'être bousculés par des gens qui veulent nous imposer leurs vues par des moyens qui ne sont ni rationnels, ni démocratiques. Jamais!

C'est ce que le premier ministre a soutenu à l'Assemblée nationale, tout en ajoutant qu'il ne se scandalise aucunement des divergences d'opinions qui se manifestent au sein de la communauté québécoise sur un problème aussi complexe que celui des langues.

Mais ce qui est scandaleux, dit-il, c'est plutôt qu'il se trouve des gens pour tenter d'imposer leur vues par des moyens qui ne sont ni rationnels, ni démocratiques.

Il a ajouté que les manoeuvres d'intimidation économiques ne sont pas plus justifiables que le recours à l'injure ou à la violence.

Un peu plus loin, il a parlé d'un ton railleur "des cérémonies qui se dérouleront sous l'égide de ce grand patriote, Michel Chartrand devant le parlement de Québec."

Le premier ministre a lancé un nouvel appel au bon sens et à la fermeté de tous les citoyens et dans les termes suivants, au texte.

"Je crois qu'il est de mon devoir de faire de nouveau appel au bon sens et à la fermeté de tous les citoyens, spécialement des parents et des commissaires d'écoles; pour qu'ils ne permettent pas à des agitateurs professionnels de vider nos institutions d'enseignement sous le moindre prétexte et d'envoyer nos enfants dans la rue, les exposant par le fait même à tous les risques et à tous les dangers que comporte un climat surchauffé par une propagande haineuse et mensongère.

"Pour que le Québec continue d'être gouverné en français, par ceux que le peuple a démocratiquement élus, il faut que les enseignants enseignent, que les étudiants étudient et que soient utilisés à leur véritable fin les aménagements scolaires mis à la disposition des jeunes Québécois pour leur permettre, précisément, d'être mieux préparés."



L'ambassadeur de France au Canada, S. Exc. M. Pierre Siraud, a fait une courte visite en Alberta la semaine dernière. On le retrouve ici en compagnie du Consul de France à Edmonton, M. Marcel Ollivier, et du Président général de l'A.C.F.A., le Dr Roger Motut, au cours d'une réception qui lui avait été offerte par l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

"C'est pas un cadeau...!"

Le Premier ministre Trudeau a rendu publique la liste des mémoires écrits qui lui sont parvenus en opposition à l'adoption de la Loi sur les langues officielles, liste qui est beaucop plus courte que d'aucuns l'auraient d'abord imaginé.

Et ce qui "n'est pas un cadeau"... c'est de constater que la plus forte opposition lui est venue d'Edmonton!

Comme l'on sait, la nouvelle loi est entrée en force le sept septembre dernier et elle fait du français et de l'anglais les deux langues officielles de l'administration fédérale en même temps qu'elle crée des "districts bilingues" là où 10% de la population parle la langue de la minorité officielle. La nouvelle loi institue aussi des régions bilingues, dans lesquelles tous les services fédéraux doivent être disponibles dans les deux langues.

C'est en réponse à une question du député conservateur Robert Coates (Cumberland-Colchester North) que le Premier ministre a déclaré avoir reçu des lettres de 79 Canadiens qui s'objectaient aux prescriptions de la nouvelle loi. Deux de ces personnes demeurent au Québec et ont des noms à consonnance française.

Outre les lettres individuelles, huit organismes ont aussi fait connaître leur ressentiment à M. Trudeau. Quelques-uns de ces organismes avaient été formés à seule fin de colliger les signatures des dissidents de leurs localités ou régions. Ces organismes étaient:

La Chambre de Commerce d'Edmonton; la "Single Canada League" d'Edmonton; les "Citoyens d'Edmonton (qui recueillirent 207 signatures!); "The Voice of Western Canadians" (qui recueillirent 228 signatures.. y compris les 207 de l'organisme précédent?); la "Voix du Canada" d'Ottawa; "The Single Language Foundation" de Toronto; l'Association Loyaliste des Maritimes de Moncton et le "Grand Orange Lodge of Manitoba" de Winnipeg.

Quant au Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, dont le ministère est chargé de la mise en pratique de la nouvelle loi, il n'aurait reçu que cinq lettres.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Le Supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée, le Très Révérend Père Léo Deschatelets, était de passage à Edmonton la semaine dernière. On l'aperçoit ici à sa descente d'avion, au centre, en compagnie de S.E. Mgr Anthony Jordan, archevêque d'Edmonton à droite et du R.P. Georges-M. Latour (de dos), Provincial de la province de l'Alberta-Saskatchewan.

Jeunactualité et Centre culturel...

Samedi dernier s'est tenu au Collège Saint-Jean la première réunion générale organisée par Jeunactualité en vue de la création d'un Centre de la Culture à Edmonton.

Plus de 300 jeunes assistèrent à la réunion et démontrèrent un intérêt sans précédent en ce qui concerne une organisation canadienne-française.

Le programme de la journée était ainsi préparé: séance d'information préliminaire, élection de dix membres d'un Exécutif, discussions en groupes et à l'aide d'un questionnaire préparé à l'avance pour que l'on puisse se faire une idée des demandes des jeunes.

Après présentation des candidats, les discussions se sont quelque peu envenimées et plusieurs explications ont dû être fournies par Me Desrochers et l'Exécutif temporaire.

Quelques personnalités invitées à la réunion, notamment M. Henri Moquin de l'ONF et M. Ronald Con du ministère de la Citoyenneté, ont félicité les jeunes de l'intérêt qu'ils démontraient.

M. H. Harries, député d'Edmonton-Strathcona, mit un terme à la rencontre en offrant au nom du Secrétariat d'Etat, un chèque au montant de $500. pour défrayer les dépenses de la journée.

Jeunactualité a pour but de faire valoir la culture canadienne-française auprès de toute la population d'Edmonton, sans distinction de race ou de religion. C'est pourquoi il nous a semblé opportun de faire route à part de l'A.C.F.A., mais nous tenons tous à remercier celle-ci pour l'appui qu'elle a apporté à notre organisation, particulièrement à l'organisation de cette première réunion générale.

Pierre Lamothe.

La France ne ressent aucune culpabilité

Au cours d'une interview qu'il nous accordait la semaine dernière à l'occasion de son bref passage en Alberta, l'ambassadeur de France au Canada, M. Pierre Siraud, nous déclarait que la France ne ressent aucune culpabilité à l'endroit d'Ottawa à la suite de ce que les autorités canadiennes ont qualifié d'accrochages entre les deux pays.

Selon M. Siraud, il n'est que normal et naturel qu'un ou des représentants du Gouvernement français se rendent à Québec de temps à autre - et sans nécessité de faire un détour par Ottawa - dans le but de poursuivre l'entente qui existe entre son pays et le Québec.

"Cette entente, affirme-t-il, a été conclue en 1965 avec l'accord des autorités fédérales, représentées alors par le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, et c'est toujours en vertu de cet accord d'échanges que se poursuivent les visites et rencontres des représentants québécois et français". Il en va de même pour l'accord franco-canadien signé entre Ottawa et Paris.

Dans les deux cas, il existe une Commission mixte de surveillance, et c'est dans cette perspective que l'on doit voir la récente visite faite au Québec par M. de Lipkowski, qui est lui-même membre responsable pour le domaine culturel de la Commission mixte de surveillance de l'entente intervenue entre la France et le Québec.

D'autre part, nous a souligné l'ambassadeur, M. de Lipkowski n'occupe dans l'échelle hiérarchique gouvernementale qu'un poste de sous-ministre ou l'équivalent, et il n'est pas normal que des visites officielles soient faites à ce niveau; dans le "cas de Lipkowski", la chose aurait été d'autant plus anormale qu'Ottawa avait officiellement reçu M. René Pleven quelque temps auparavant.

M. Siraud nous donne en terminant quelques chiffres résultant d'une part de l'accord franco-canadien et de l'autre, de l'entente entre le Québec et la France. En vertu de l'accord, 220 professeurs français travaillent au Canada, en-dehors du Québec, et 45 Canadiens font de même en France. Quant à l'entente franco-québécoise, elle fournit 1,700 professeurs dans la seule province de Québec et permet à un nombre indéterminé, mais substantiel, de Canadiens français du Québec d'enseigner en France. En vertu de l'entente, la France offre aussi 300 bourses d'étude.

Enfin, dans un cas comme dans l'autre, il existe plusieurs échanges aux niveaux culturel, universitaire, scientifique, etc.



A l'occasion d'une visite dans la Capitale provinciale, le Leader du Ralliement créditiste M. Réal Caouette a déclaré que selon lui il ne faisait aucun doute que plusieurs des agitateurs qui opèrent présentement au Québec avaient été formés à Cuba. Et d'ajouter le pittoresque M. Caouette: "Il ne faut pas se faire d'illusion; le problème du Québec n'est ni politique ni culturel, il est d'abord et avant tout d'ordre économique."

Propagande haineuse

Le projet de loi sera présenté avant Noël

Le projet de loi sur la propagande haineuse, même dans la version édulcorée rédigée après deux années, de discussion par un Sénat craintif, doit être présenté aux Communes avant Noël.

Le projet de loi controversé touchant les amendements au Code criminel s'avérera peut-être le plus difficile à faire approuver de tous les projets majeurs qui seront pilotés à travers les méandres de la procédure parleparlementaire par le ministre de la Justice, John Turner.

L'horaire de l'Avent, pour M. Turner qui, l'an dernier, a fait adopter la Loi sur les langues officielles et les amendements au Code criminel portant, entre autres, sur l'avortement et l'homosexualité, comprend les projets suivants:

- Un bill sur l'expropriation qui éliminera les pouvoirs de "saisie" que contient la loi actuelle, protégeant ainsi les propriétaires individuels.
- Un bill d'amendement qui facilitera la présentation de causes en appel à la Cour suprême.
- Un projet de loi amendant la loi sur les juges afin d'accroître le nombre des juges de la Cour supérieure dans les proportions suivantes: trois pour Toronto, un pour Ottawa et un pour le tribunal de division de l'Alberta.
- Finalement, le bill sur la propagande haineuse qui ferait de toute incitation à la haine ou au mépris d'un groupe quelconque une offense criminelle.

Après Noël -

A compter de janvier, les responsabilités de M. Turner s'accroîtront encore puisque les projets de loi prévus pour cette période comprennent le bill sur l'utilisation des tables d'écoute et de tout appareil électronique violant l'intimité de l'individu, celui sur le cautionnement, un autre qui prévoit une commission de réforme juridique, de même qu'un projet touchant les voies d'appel en justice contre des décisions de tribunaux administratifs.

La tâche première de la commission de la réforme juridique serait la revision du Code criminel désuet.

Par ailleurs, il est bienpossible que le projet de loi sur la propagande haineuse, version revue et corrigée par le Sénat, soit plus facilement accepté aux Communes qu'à la Chambre haute.

Brimer ou protéger -

Les critiques du projet, entre autres l'Association canadienne des libertés civiles, affirment que la loi pourrait être utilisée pour réduire au silence divers groupements ou individus au lieu de protéger la population.

Après près de deux ans d'obstruction au Sénat, où les votes ne suivaient pas toujours les allégeances politiques et où les débats ont souvent tourné à l'acrimonie, une série d'amendements ont finalement rendu le projet acceptable à la majorité sénatoriale. Dans son état actuel, le bill prévoit qu'une accusation ne peut être portée sans le consentement d'un solliciteur-général provincial. Cette disposition limiterait largement l'utilisation de la Loi.

Par ailleurs, aux Communes, les députés libéraux, conservateurs et néo-démocrates risquent de perdre l'appui de certains de leurs électeurs s'ils s'opposent au bill qui a l'appui entier du premier ministre puisque ce dernier, alors qu'il était professeur de droit à l'Université de Montréal, en 1965, siégeait sur le comité spécial qui a recommandé la création d'une telle législation.



La grosse boule que l'on voit attachée à cet hélicoptère contient une invention canadienne qui a déjà rendu de grands services et continuera encore longtemps de le faire. L'on s'en sert pour la production de commerciaux (en particulier pour annoncer les voitures) et dernièrement, la boule a largement contribué au tournage du film "Airport" par une compagnie hollywoodienne. Il s'agit d'une caméra stabilisée par un gyrateur et que l'on peut aisément contrôler à distance.

23,448 détenus se partagent les pénitenciers fédéraux

OTTAWA - Au Canada, 23,448 détenus se partagent les pénitenciers fédéraux, les centres correctionnels qui relèvent des provinces et les diverses écoles de redressement, selon un relevé officiel qui date du 31 mars 1969.

C'est ce que vient de révéler le Bureau fédéral de la statistique, qui précise que ces chiffres représentent une légère augmentation de prisonniers par rapport à l'année précédente, alors que la population de nos prisons s'élevait à 23,368 détenus, à la période correspondante.

Le même relevé démontre aussi que certains centres de détention qui relèvent de la juridiction des provinces, dont 10 des 21 maisons de redressement pour adolescents sont surpeuplés.

Par exemple, la capacité maximum de l'Institution Bowden, à Innisfail, en Alberta, est de 60 personnes, et pourtant, on y détenait encore 100 jeunes garçons en date du 31 mars.

Le rapport indique également que 13 des 17 prisons provinciales, pour les adultes, sont surpeuplées. Une institution de l'est du Manitoba notamment contient 512 détenus, alors qu'elle est conçue pour accueillir un maximum de 478 personnes.

Parmi les pénitenciers fédéraux, un seul était surpeuplé à la même date. Il s'agit de celui de la Saskatchewan qui logeait 668 hommes, alors qu'il ne devrait pas en accueillir plus de 520. Toutefois, révèle le rapport, dix autres maisons fédérales n'étaient pas remplies à pleine capacité.

On sait que les prisons provinciales et municipales ont fait l'objet de sévères critiques de la part de Me Dorothy McArton, de Winnipeg, dans le récent rapport de la Commission Ouimet, présidée par le juge Roger Ouimet, de Montréal.

Me McArton avait alors fait observer que les conditions de vie dans ces institutions étaient mauvaises pour la santé mentale et physique des détenus, ainsi que pour le moral de toute personne normale.

Les institutions provinciales dans les provinces des Prairies, sont toutes peuplées à plus de 90% de leur capacité. Au Manitoba, elles le sont à 95.5% et la province où les prisons étaient le moins peuplées, c'est au Québec, avec une population moyenne de 54.5% de la capacité maximum.

Les statistiques établissent d'autre part que les prisons qui dépendent du gouvernement central gardaient 7,117 prisonniers le 31 mars; 12,538 personnes étaient détenues dans les diverses institutions provinciales. Les écoles de redressement, elles, abritaient 3,793 juvéniles.

Sur 3,433 hommes qui ont purgé des peines d'emprisonnement dans des maisons fédérales, en 1967-68, les statistiques révèlent ceci:

-environ 1,000 avaient des problèmes d'alcool;

-environ 2,000 n'avaient pas plus d'une 8e année de scolarité;

-près de la moitié avaient moins de 24 ans;

-près de la moitié avaient déjà fait un séjour dans un pénitencier;

-2,042 étaient sans emploi;

-l'effraction, le vol à main armée et le vol qualifié représentaient plus de la moitié des crimes pour lesquels ils devaient payer.

Un tiers des Américains souhaitent le retrait immédiat du Vietnam

NEW YORK - Un tiers des Américains désirent un retrait immédiat et inconditionnel des troupes américaines du Vietnam, indique un sondage d'opinion réalisé par la firme spécialisée "Louis Harris" pour le magazine "Time".

"Les quatre cinquièmes de la nation affirment qu'ils en ont assez de la guerre, mais la moitié ne veut pas voir les Américains quitter le Sud-Est asiatique à toute vitesse et plus de la moitié estiment que le rythme actuel de repatriement des troupes est bon ou un peu trop rapide" écrit "Time".

"Près de la moitié du public soutient la politique de poursuite du retrait des troupes même si cela implique la chute du gouvernement de Saigon et plus de 40 pour cent estime que le pays tombera probablement entre les mains des communistes malgré les efforts américains. Une majorité toutefois continue à espérer que la présence d'un régime non communiste à Saigon pourra être préservée".

Le sondage effectué par la firme Louis Harris montre parfaitement les contradictions exprimées par l'opinion publique américaine à l'égard du conflit vietnamien. Pour les faire ressortir les enquêteurs ont interrogé 1,650 personnes représentant les différentes couches de la population, réparties au travers des Etats-Unis et 1,118 personnalités nationales ou locales.

"Les résultats du sondage dénotent une impatience croissante à l'égard de la guerre, spécialement parmi les dirigeants, impatience qui pourrait saper les efforts du président pour prévenir à un programme contrôlé de désengagement.

"Mais ils montrent aussi que le président a gagné un soutien certain sur deux points principaux de sa politique vietnamienne: le retrait des troupes américaines, compte tenu de la "vietnamisation" de la guerre, et son désir d'assurer le droit à l'autodétermination des Sud-Vietnamiens. Près des trois quarts des personnes interrogées soutiennent le programme présidentiel de retrait des troupes.

"Mais la moitié du public serait prêt à soutenir le président Nixon dans une dernière tentative pour escalader la guerre et la gagner. Un état d'esprit pessimiste, certes différent de celui qui suivit en France, la défaite de 1954 en Indochine, continue à se répandre dans le pays. L'ironie est que cet état d'esprit en Amérique est aussi pessimiste mais sans Dien Bien Phu".

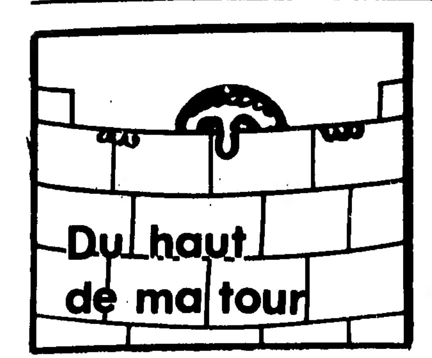
"Les résultats du sondage, ajoute "Time", démontrent l'étendue de la division du peuple américain consécutive à la guerre. Le groupe des dirigeants du pays pour sa plus grande part, est de loin plus impatient à propos de la guerre, de loin plus cynique quant aux perspectives de paix, que le public en général.

"Le sentiment anti-guerre est plus fort parmi les Noirs que parmi les Blancs, plus prononcé parmi les jeunes que chez les personnes plus âgées, plus fort sur les côtes est et ouest des Etats-Unis que dans le sud et le middle west", conclut "Time".

Si le président Nixon a gagné 10 pour cent des voix en sa faveur depuis le mois de septembre (35 pour cent à cette date et 45 au 14 octobre soit à la veille de la journée de manifestation contre la guerre) il reste très vulnérable en ce qui concerne la fin de la guerre, 50 pour cent de l'opinion publique et 53 pour cent des dirigeants le jugeant de manière peu favorable.

45 pour cent des Américains et 43 pour cent de leurs dirigeants approuvent la façon dont le président mène les négociations de Paris, mais 49 pour cent du public et 53 pour cent des dirigeants estiment qu'il ne les conduit pas comme il convient.

Tout le monde le reconnaît, Bobby Orr est l'un des plus brillants athlètes de la Ligue Nationale de Hockey. Depuis le début de la saison, Orr maintient une moyenne de près de deux assistances pour chaque partie et s'il continue de la sorte, il n'aura aucune difficulté à surpasser le record actuel de 50 en une saison, record établi l'an dernier par Pat Stapleton des Black Hawks de Chicago.



M. Jean-Paul Collette a été nommé au poste de directeur de l'Ecole de commerce de l'Université de Moncton. Originaire de Chauvin, en Alberta, M. Collette détient une maîtrise en sciences commerciales de l'Université de Moncton. En 1968, il obtenait un baccalauréat en éducation et en 1969, une maîtrise en Gestion de l'entreprise (MBA). Depuis 1963, il était professeur à l'Université de Moncton et chef du département de comptabilité à partir de 1968.

*****

Le major-général D.C. Laubman, âgé de 47 ans, originaire d'Edmonton, a été nommé commandant des Forces canadiennes en Europe. Le général Laubman, qui était commandant en chef de la division de l'Air jusqu'au premier juillet 1969, assumera ses nouvelles fonctions lors de la constitution du quartier-général des Forces canadiennes stationnées en Europe, l'an prochain.

*****

M. Luc Bernier, C.A., a été nommé vice-recteur à l'administration, à l'Université du Québec. Agé de 36 ans, bâchelier (1955) et licencié (1956) en sciences commerciales de l'Université Laval, M. Bernier devint trésorier adjoint à la direction des finances de l'Université de Montréal en mars 1965. Jusqu'à tout récemment directeur des finances de l'Université du Québec à Montréal, M. Bernier aura la responsabilité de concevoir, de développer et d'exécuter des systèmes intégrés de gestion, de coordonner l'activité des différents services administratifs, en tenant compte des besoins pédagogiques et du développement de l'Université du Québec, à Montréal. M. Bernier a demeuré quelques années à Edmonton.

Pearson estime que le Canada devrait multiplier par cinq son aide aux pays du Tiers-Monde

MONTREAL - Le Canada devrait augmenter son aide à l'étranger, qui s'élevait à $175,000,000 l'an dernier, à $587,000,000 en 1975, déclarait récemment l'ancien premier ministre canadien Lester Pearson.

M. Pearson, qui a présidé récemment une commission de la Banque mondiale sur le développement international, a demandé aux nations riches de renoncer au caractère "discriminatoire" de leurs accords avec les 70 pays sous-développés du Tiers-Monde.

L'an dernier, a noté l'ancien chef d'Etat, le produit national brut de ces 70 pays augmentait en moyenne de 4.8 pour cent, alors que celui du Canada grimpait de 7 pour cent.

"C'est-à-dire que les nations riches, comme le Canada, avancent beaucoup plus vite que les nations pauvres et cet écart s'élargit au lieu de se combler", a ajouté M. Pearson qui portait la parole devant un club social féminin.

Plusieurs pays, surtout les Etats-Unis, commencent à croire au besoin de réduire leur aide étrangère, a affirmé M. Pearson. Les nations riches, "dont la première obligation est d'aider ces peuples en détresse, doivent se rendre compte que notre monde est formé de quelques banlieues résidentielles entourées de taudis.

Aide accrue

"Il faut améliorer et augmenter l'aide des pays riches à l'étranger, a déclaré M. Pearson, et l'un des moyens d'y parvenir est de s'en tenir à la norme d'un pour cent du PNB, établie pour les nations riches par les Nations unies.

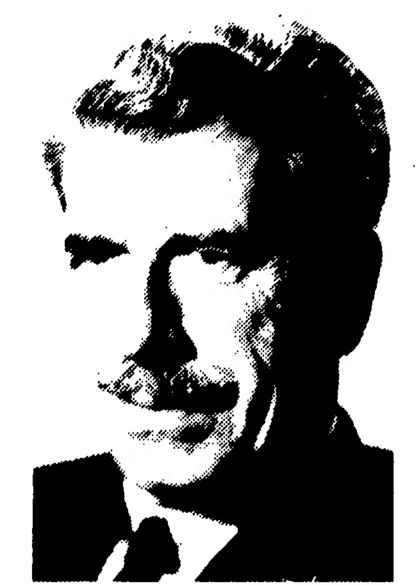
"Si nous négligeons de le faire, nous devrons affronter la plus grande catastrophe de l'histoire: l'aliénation des pays sous-développés."

Selon un rapport de la commission dirigée par M. Pearson, les nations développées ont distribué, l'an dernier, $12,800,000,000 en aide à l'étranger. Il aurait fallu ajouter $4,000,000,000 à cette somme pour atteindre un pour cent du PNB des pays riches, a noté M. Pearson.

L'assistance à l'étranger, a souligné l'ex-premier ministre, n'est pas la seule solution au problème des pays sous-développés.

"Il faut permettre à l'entreprise privée d'investir librement dans ces pays et libérer les barrières commerciales actuelles pour donner un traitement spécial aux pays sous-développés".

Si ces objectifs étaient atteints, a conclu M. Pearson, la plupart des 70 pays sous-développés subviendraient à leurs besoins à la fin du siècle.



L'une des voix les plus familières de la radio d'expression anglaise est décédée récemment à l'âge de 60 ans. Natif de Halifax, Frank Willis s'était acquis une renommée mondiale en 1936 alors qu'il "couvrait" un désastre minier en Nouvelle-Ecosse; il avait alors diffusé 99 émissions en 95 heures.

Le transport de pétrole via l'Arctique crée un grand risque de pollution

BRUXELLES - Le projet de transport du pétrole de l'Alaska via les eaux arctiques canadiennes crée un très grand risque de pollution dans le nord des pays membres de l'OTAN, a déclaré un député canadien devant l'Assemblée de l'Atlantique Nord.

M. Ian Watson, député libéral de Laprairie, a formulé cette déclaration pour appuyer une recommandation sur l'étude du problème de la pollution. Cette recommandation a reçu l'appui unanime de l'Assemblée, organisme composé de législateurs des pays membres de l'Alliance.

Selon cette recommandation, l'OTAN devrait entamer le plus tôt possible une étude devant déterminer le degré d'acceptabilité de la pollution par le pétrole dans les eaux froides et les normes à imposer aux pétroliers traversant la région arctique.

L'Assemblée désire aussi établir des recherches sur les conséquences de la pollution sur la vie marine dans la région et veut créer un programme de lutte contre la pollution de l'eau dans le Nord.

M. Watson, partisan du développement d'un rôle non militaire pour l'OTAN, a expliqué que l'Assemblée était l'organisme désigné pour entreprendre la lutte contre la pollution sans encourir les frais énormes qui incomberaient au budget des pays.

Il est urgent d'entreprendre de telles mesures, a affirmé le député canadien, car on n'a guère effectué de recherches jusqu'à présent sur la pollution en eau froide.

M. Patrick Mahoney, député de Calgary Sud, a également prononcé une allocution sur le transport pétrolier, pendant la dernière journée de délibérations de l'Assemblée.

La NASA met fin à sa participation

OTTAWA - Les Etats-Unis mettront bientôt fin à leur participation à la rampe de lancement de fusées à Churchill, Manitoba, ainsi qu'à la base de Saint-Jean, Terre-Neuve, où on procède à des expériences de météorologie et de communications par satellite.

C'est ce qu'ont annoncé conjointement le Conseil national des ressources (CNR) et la NASA. Les activités américaines à Churchill prendront fin le 30 juin 1970. Depuis quatre ans et demi, la NASA et CRN partageaient les dépenses. Ce dernier organisme continuera cependant à utiliser la base de lancement, avec des effectifs moindres, afin de poursuivre le programme de recherche canadien sur la haute atmosphère.

Le poste de Saint-Jean est exploité pour le compte de la NASA et du CNR par la compagnie Emi-Cossor Electronics de Darmouth, Nouvelle-Ecosse. Il fonctionne 24 heures par jour et emploie une vingtaine de personnes. Le poste était particulièrement chargé de recevoir et de compiler les renseignements fournis par les satellites canadiens Alouette I et II, de même qu'Isis I.

A Churchill, un des dirigeants du CNR a révélé que les restrictions financières qui découleront du retrait de la participation américaine constituent une catastrophe pour la région.

Selon lui, la population pourrait, de 5,000 habitants, passer à seulement 500 puisque la presque totalité de la région dépend d'une façon ou d'une autre de la base de lancement.



M. et Mme F. Dalton de St-Louis utilisent un détecteur de métal dans leur recherche, non pour déceler des mines mais bien pour trouver de vieilles pièces de monnaie qui viendront compléter leur riche collection. En procédant de cette manière, ils ont déjà trouvé dix pièces de 1 sous à tête d'Indien et un 25 sous datant de 1854.

Animation sociale en Saskatchewan

Lors de sa réunion du 26 octobre à Saskatoon, le Conseil d'Administration de l'A.C.F.C. a nommé M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, au poste de directeur-exécutif de l'animation sociale.

M. Rolland Pinsonneault est un ancien président général de l'A.C.F.C. et exercera ses nouvelles fonctions à partir du 1er novembre.

Les fonctions de M. Pinsonneault consisteront plus spécialement à coordonner les programmes d'animation sociale et les autres activités de l'A.C.F.C.

La nomination de M. Rolland Pinsonneault n'altère en rien les responsabilités de M. René Rottiers, qui continuera à assumer les fonctions de secrétaire général et de chef du secrétariat de l'A.C.F.C.



Des fleurs... et des navets!

Nous ne pouvons nous empêcher, encore cette semaine, de dire bravo au Premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, qui maintient toujours fermement l'attitude de pas s'en laisser imposer dans sa décision de présenter à l'adoption de l'Assemblée nationale québécoise son projet de loi no 63(dont vous pourrez trouver le texte intégral en page 9, cette semaine). M. Bertrand a clairement indiqué ses intentions dans un discours qu'il prononçait jeudi dernier en Chambre: "Nous n'accepterons jamais d'être bousculés par un petit nombre d'agitateurs professionnels!" C'est clair, net, précis... c'est la voie de la logique.

Il est en effet évident que c'est aux élus du peuple qu'il appartient de légiférer, non aux agitateurs, à une poignée d'étudiants, à la Société St-Jean-Baptiste et encore moins à ce "Front du Québec français", du reste assez obscur. A ce sujet, lisez ce qu'en disait l'éditorialiste Roger Champoux de LA PRESSE, le 29 octobre:

"Nous nous posons un certain nombre de questions sur les origines de ce FQF! Beaucoup de SSJB là-dedans. Mais comment se fait-il que nombre de membres du grand organisme national nous informent - au téléphone - qu'ils ne sont pour rien dans le nouveau mouvement? Qu'ils n'ont pas été consultés et qu'ils ne partagent pas du tout les vues de M. Angers. De plus, quelles sont ces "116 associations venues de tous les coins de la province"? Qui donc ordonne et orchestre les manifestations et veut faire croire que la population entière participe à un colossal mouvement de protestation? Notre collègue du "DEVOIR" demande que ces gens s'identifient. Nous lui emboîtons le pas. Depuis quand deux cents étudiants ont-ils le droit de parler au nom des 17,000 jeunes gens qui fréquentent l'Université de Montréal? Hélas! c'est ainsi que l'on prépare, une fois de plus, la foire au désordre et que des garçonnets se croiront des croisés pour avoir pris part à des démonstrations auxquelles ils ne comprennent rien."

Ce qui est arrivé à Québec, vendredi soir dernier, donne amplement raison à M. Champoux sur ce dernier point.

Nous avons (encore!) beaucoup de respect pour la SSJB et M. Angers - il en est le président général - mais nous ne pouvons comprendre leur ligne de conduite. Il semble bien apparent que les membres de l'organisme n'ont pas été consultés; quant à M. Angers, nous nous demandons en toute honnêteté dans quelle mesure il est manoeuvré, ou manipulé, sans trop s'en apercevoir (en langage populaire, on dirait qu'il s'est laissé "embarqué" - et dans quelle galère!).

Comment ce brave François-Albert - et avec lui Me Jacques-Yvan Morin, bien connu dans le cercle de feu les Etats-Généraux où l'on s'y connaissait bien en matière de représentativité! - comment donc en est-il arrivé à partager la "couche" de pensée des Pierre Bourgault, Michel Chartrand, Marcel Chaput, Raymond Lemieux et Reggie Chartrand? Comment peut-il tolérer, pour ne pas dire encourager et susciter, que l'on fasse feu de l'enthousiasme étudiant - maintes fois candide, ne leur en déplaise - à des fins manifestement beaucoup plus destructives que constructives? Comment peut-il accepter, sinon de fait au moins de manière tacite et placide, l'embrigadement d'enfants de dix, onze et douze ans aux seules fins d'ajouter au nombre de manifestants et pour crier des slogans et des injures qui leur ont été apprises et que, très probablement, ils ne comprennent même pas?

Nous assistons à un cas assez rare de rapprochement entre l'extrême droite et l'extrême-gauche, c'est le moins que l'on puisse en dire.

M. Bertrand, donc, a choisi la voie de la raison et de la logique, et c'est heureux. Ou c'est lui qui mène la barque jusqu'à nouvel ordre, ou c'est l'anarchie qui prend le dessus. Nous vous refilons, en terminant, quelques autres paragraphes de l'éditorial de M. Champoux qui, justement, fait le point sur cette question:

"Oublions les exagérations verbales de quelques "chefs" qui s'écoutent parler et qui risquent de n'être plus écoutés à très brève échéance parce qu'ils n'iront jamais aussi loin que le demande la masse badaude et faisons confiance aux élus du peuple. Nous avons un parlement, un cabinet, des ministres qui savent autant que tous combien est grave la décision qu'ils devront parapher.

Voilà les seuls maîtres: ce n'est pas la "rue" qui doit mener. Nous ne vivons pas sous la férule d'une dictature. Si le projet de loi est fondamentalement néfaste et menace la survie même du Québec, ces gens-là sont en mesure de s'en aviser tout autant que le jeune blanc-bec armé d'une pancarte et qui g... un slogan auquel il n'entend rien. Ou alors confiez l'administration y compris le pouvoir de décision... à la rue et vous aurez l'anarchie comme cadeau supplémentaire. Ou alors, faute de pouvoir gouverner réellement, que M. Bertrand ait recours à l'appel au peuple et qu'une décision finale, globale, soit vraiment celle de la collectivité.

D'aucuns pensent que le fracas autour du Bill 63 va provoquer le remous décisif. D'aucuns affirment, et comment ne pas leur donner raison, que M. Bertrand dont le courage souriant et une sorte de placidité sont les meilleures armes, aurait intérêt à poser une série de questions à la collectivité québécoise par le truchement d'une élection générale. Depuis dix mois, nous vivons dans le cauchemar et nous en avons tous jusque-là. Avant de chavirer pour de bon, il serait intelligent, pensons-nous, de demander au corps électoral de dire s'il préfère le jeu démocratique libre à la fureur brutale.

D'ici là, laissons les législateurs à leur délicate besogne".

Jean-Maurice OLIVIER

Qu'est-ce qu'un verre d'eau dans l'univers? Le prix de l'éternité, si vous le donnez à un pauvre.

L'abbé Gerbet

M. Trudeau et Radio-Canada

C'est en coup de vent que M. Trudeau a franchi le cap de la cinquantaine. Et les séparatistes, le Parti Québécois et les indépendantistes de Radio-Canada n'ont pas été sans en sentir les effets. D'un seul souffle, M. Trudeau s'est attaqué à tous et il a trouvé en plus le moyen d'enjoindre la minorité anglophone du Québec à ne pas se laisser bousculer sur le plan de l'éducation et de l'utilisation de la langue.

Si on y ajoute le ton sur lequel ces choses ont été dites, nous doutons fort que la cote de popularité de M. Trudeau soit à la hausse au Québec.

Il n'est pas impossible que la tention qui existe entre Ottawa et Québec ne finisse pas par avoir de mauvaises répercussions sur nous, les francophones du reste du Canada que trop d'anglophones considèrent encore comme des Québécois en exil!

Il est certain que le gouvernement fédéral, et le premier ministre en particulier, ne peut pas ne pas être agacé par ces éléments qui fomentent la dissension et sèment la discorde. M. Trudeau a sans doute raison quand il demande à la direction de Radio-Canada de faire vite pour débarrasser le réseau français de ceux qui se servent d'un service d'Etat pour faire passer des idéologies nuisibles à la paix et à la bonne entente.

Mais de là à vouloir intervenir directement dans les affaires du réseau et surtout de le supprimer, comme le premier ministre aurait menacé de le faire, il y a toute une marge. Non pas que la chose ne plairait pas à la presse anglophone qui aime bien mousser les titres sur cette question.

M. Trudeau irait jusqu'à supprimer le réseau français pour se débarrasser d'une poignée d'indésirables? Mais ne serait-ce pas manquer de logique avec lui-même? Comment voudrait-il encourager, soutenir et promouvoir le fait français d'un océan à l'autre s'il en supprime le plus puissant véhicule culturel? Lui est-il nécessaire de jeter le bébé avec le bain pour changer l'eau?

Pourquoi ne procéderait-on pas plutôt à une certaine décentralisation de Radio-Canada? Au lieu de tout centrer sur Montréal, pourquoi n'accorderait-on pas un peu de pouvoir de décision à trois bureaux desserviraient chacun une région: par exemple un bureau pour les Maritimes et l'est du Québec, un autre pour Montréal et Toronto, et un troisième pour l'Ouest, on le fait pour d'autres services gouvernementaux.

En coûterait-il vraiment plus cher au gouvernement de réduire les subsides qui vont à Montréal et d'en donner davantage, avec un peu plus d'autonomie, à des bureaux aux Maritimes et dans l'Ouest? Au lieu de laisser Montréal dicter toute la politique du réseau, que Radio-Canada donne plus de voix au chapitre aux Maritimes et à l'Ouest. Qu'il nous permette d'avoir nos propres journalistes et nos réalisateurs. Les résultats ne feront peut-être pas "snob" en comparaison de ce qui sort de Montréal, mais cela sera probablement plus rafraîchissant que les sempiternelles chamailleries québécoises qu'on ne cesse de nous servir depuis quelque temps!

La Liberté et Le Patriote, 22-10-69 (J.P. A.)

L'exploitation de la jeunesse par les agitateurs

A la suite des tragiques événements de mai et juin 1968 en France, le ministre français de l'Intérieur, M. Raymond Marcellin a jugé nécessaire de traiter des problèmes de l'ordre public et des groupes révolutionnaires. Un grand nombre d'ambassades et d'organismes gouvernementaux étrangers ont demandé que leur soient communiqués les exposés du ministre, lesquels ont été publiés (chez Plon) pour contribuer à une connaissance plus complète de la politique contemporaine, sous le titre même "L'ordre public et les groupes révolutionnaires". Voici le chapitre qui a trait à l'exploitation de la jeunesse.

Et par-dessus tout il est inadmissible de se servir de la jeunesse comme ces agitateurs s'en servent.

La vraie démocratie respecte les jeunes et se garde bien - sauf dans les partis extrémistes - de violer leur conscience et de les embrigader dans des formations politiques. Les actuels partis révolutionnaires n'ont pas tant de scrupules. Ils ont découvert après Hitler et Mussolini que c'était un bon truc politique que de mobiliser, contre leurs adversaires, les jeunes. Ils ont découvert aussi l'incroyable violence qui fermente dans une partie de cette jeunesse qui apprend par le film la brutalité, le crime et l'érotisme.

Aujourd'hui, l'essor démographique - l'effacement de contrôles tutélaires, les incertitudes des lendemains atomiques, le goût de la contestation et de la violence ont décuplé, sinon exaspéré, ce dynamisme de mauvais aloi de certains jeunes et aussi leur solidarité et leur prise de conscience.

Un nouveau marché est né: celui des jeunes.

Alors sont venus les marchands qui ont su placer leurs disques, leurs vêtements, leurs gadgets; d'autres ont voulu aussi capter, à des fins politiques, cette puissance encore non engagée.

Car vingt ans, c'est l'âge des abnégations les plus généreuses comme les plus irréfléchies, de la personnalité la plus vulnérable en même temps que la plus intransigeante.

Cette adolescence frémissante, ombrageuse, angoissée, des hommes en quête de pouvoir vont l'embrigader, l'endoctriner, la passionner, la sacrifier.

(suite à la page 10)

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

éducation adulte --- cercles d'étude --- catéchèse pour adultes

Le Christ aujourd'hui

Textes de John Spicer, C.Ss.R. Traduits et adaptés par C. Tourigny, o.m.i.

II- Savons-nous écouter?

1ère section

Continuons à nous interroger ensemble sur ce qu'est le Christ pour nous, aujourd'hui. Un trait positif de la jeunesse d'aujourd'hui, c'est qu'elle est honnête en général, et qu'elle veut de l'honnêteté (disons de la franchise, de la droiture). Si nous voulons lui faire passer le message du Christ, il nous faut le faire en toute sincérité, honnêteté, franchise. Les jeunes n'accepteront pas un Christ à notre image, taillé selon nos convictions qui peuvent être fausses à demi. Peut-être portons-nous un masque, présentons-nous une façade, avons-nous le besoin de 'passer pour', d'avoir l'air de... alors que nous savons très bien qu'il y a des lacunes chez nous.

Connaître et saisir le Christ comme Il est réellement, pas comme nous pensons qu'Il est. Peut-être y a-t-il des rayures dans l'image que nous nous faisons du Christ. Notre vie est peut-être trop bruyante et agitée pour que nous entendions le Christ qui a quelque chose à nous dire. Le drame toutefois, c'est qu'un sourd n'entend pas qu'on frappe à sa porte, d'où la nécessité de nous demander si nous pouvons entendre... entendre l'Esprit qui nous parle, entendre le voisin, entendre le monde.

Entendre la nature aussi. Par un chaud après-midi de juillet, un grand-père conduisit ses petits-enfants dans un champ de blé pour y entendre 'la chanson des blés'. Avec le vent qui frotte les épis les uns contre les autres, avec la chaleur qui fait craquer les écorces, le vieillard entendait ceci, et l'expliquait aux petits: "Nous bénissons l'homme qui, au printemps, a semé des grains de blé dans un terrain bien préparé. Nous bénissons le Seigneur qui nous a donné chaleur et rosée pour nous faire germer et croître. Nous bénissons le Seigneur qui nous a fait grandir très haut pour que, demain, le moissonneur nous coupe les pieds... mais le boulanger va nous moudre, faire du pain avec nous, et les hommes béniront le Seigneur en nous mangeant". Ces enfants ont compris que le Seigneur leur parlait par la Nature, et qu'avec son expérience le grand-père leur aidait à entendre le Seigneur à travers les bruits des blés et des épis.

A) Y a-t-il des petits intérêts, des petites idées fixes ou préconçues qui nous empêchent d'entendre des accords nouveaux, des voix nouvelles?
B) Si nous voulons entendre le Christ, par où faut-il commencer?

La science nous apporte toujours du nouveau, elle exploite les richesses insoupçonnées de la nature. L'atome a toujours existé, on vient d'en mesurer la puissance quasi infinie; la lumière a toujours existé, l'électricité avec ses multiples possibilités était inconnue de nos aïeux. Quelqu'un a 'écouté', scruté les secrets de la nature.

C) Que pensez-vous des découvertes nouvelles dans la foi?
D) Que pouvez-vous faire pour continuer à découvrir le Christ?

Les jeunes ne sont intéressés vraiment qu'à AUJOURD'HUI. 'Dans notre temps... autrefois... quand j'étais jeune...', autant d'expressions qu'ils n'aiment pas entendre. Ils veulent voir et entendre des choses qui ont de la valeur AUJOURD'HUI. Notre tâche est de leur présenter un Christ qui leur dise quelque chose, qui leur semble important aujourd'hui; et ça, pas seulement par nos lèvres, mais par nos gestes, nos attitudes, notre comportement. Notre parole ne leur vendra pas le Christ, mais notre ACTION le fera. Car si nous mettons une sourdine, un filtre dans notre attitude chrétienne, les jeunes le verront, et ils ne veulent pas d'une vérité qui ne porte pas à l'action, d'une vérité qui ne fait rien, qui ne bouge pas.

Il y a quelques années, Dorothy Sayers présenta une série de pièces sur le CBC, au sujet du Christ. Elle le présentait d'une façon tellement 'réel' et 'actuel' que plusieurs auditeurs en furent offusqués. Un journaliste vint à sa rescousse en affirmant ceci. "Ceux qui n'aiment pas ce programme ont une très fausse idée de l'Incarnation. Combien peuvent vraiment croire que 'le Verbe s'est fait chair', que le Christ a ri, qu'il disait 'bonjour', qu'il était homme parfait mais homme quand même. Il y a tellement de ouate entre nous et la véridique histoire de Jésus que nous ne pouvons plue entendre celle-ci. Nous ne pouvons pas REGARDER cet homme que fut Jésus-Christ, nous regardons la petite idée comfortable que nous avons de Lui. N'est-ce pas pour cela que l'Evangile ne force plus les homme à prendre une vraie décision face au Christ?"

E) Pour vous, le Christ est-il plutôt Dieu ou plutôt homme?
F) Croyez-vous que le Christ était vraiment homme? qu'il riait et disait bonjour?
G) Que signifie l'auteur précité, disant que la ouate nous empêche de voir ce qui est vraiment arrivé dans la vie et la mort du Christ?
H) Comment un Christ mielleux et comfortable empêche-t-il les hommes d'être attirés à Lui et de prendre une vraie décision par rapport à Lui?

Nous sommes en train d'apprendre à mieux écouter. Si nous doutons que nos idées personnelles sur le Christ ne Lui rendent pas justice tout à fait, qu'il y a infiniment plus à découvrir en Lui, nous sommes sur la bonne voie. Continuons, nous avons trouvé la veine qui va nous aider à mieux vivre notre christianisme.

Et maintenant, un texte de 'Parables of Peanuts', p. 191: "Il n'était pas un homme tellement bon qu'il était 'comme un Dieu'. Il était Dieu... Quelle que soit la raison qui a poussé Dieu à créer l'homme comme il est (limité, souffrant, sujet à la peine et à la mort), Dieu a eu le courage et l'honnêteté d'en subir les conséquences: Il ne répudie pas l'homme libre à cause de ses abus, de ses fautes, de ses révoltes, Il le tolère, l'endure, et ne cesse de lui faire signe pour le ramèner à de meilleurs sentiments. Quel que soit le jeu qu'Il entreprenne avec la création, Dieu garde ses lois et joue honnêtement. Il n'exige rien de l'homme qu'il n'exige de lui-même. Il a vécu l'expérience humaine, la vie de famille, le rude travail des mains et le manque d'argent, la souffrance, l'humiliation, la défaite, pour un moment le découragement, puis la mort. Quand il était l'homme, il vécut en homme. Né dans la pauvreté et mort dans la disgrâce, Il a cru tout de même que son expérience valait la peine."

I) Voir le Christ comme ça, est-ce que ça affecte notre attitude dans la vie?

2e section

Pour 'entendre' le Christ, il y a des obstacles à enlever, des barrières entre Lui et nous. Notre héritage culturel doit être étudié lui aussi à la lumière des nouvelles découvertes. L'an dernier, nous avons découvert que notre monde et l'homme lui-même ne sont pas statiques, toujours identiques à eux-mêmes, mais en évolution, en dynamisme. La nature humaine ne change pas, mais elle se donne des orientations nouvelles, elle se crée de nouveaux problèmes. Nous sommes en un perpétuel devenir.

J) Le Christ a-t-il sa place dans un monde dynamique, changeant comme le nôtre?
K) Que devons-nous changer pour que le Christ dise quelque chose au monde d'aujourd'hui?

Une autre barrière entre le Christ et nous, c'est nous-mêmes! "...à moins que le grain de blé ne meurt, il ne produira rien. Qui aime sa vie la perd; celui qui hait sa vie dans ce monde la gardera pour la vie éternelle." (J 12,24)

L) Comment pouvez-vous détester votre propre vie?
M) Que se passe-t-il de mystérieux lorsque vous aimez quelque chose qui est en dehors de vous?

Une dernière citation. "Dans l'Eglise, tous doivent parler sans crainte, ni infériorité, ni embarras. Ce n'est que si tous parlent et écoutent que les dons de l'Esprit (charismes) agiront dans la communauté. Si tous nous parlons, nous trouverons Jésus ensemble. Nous ne Le trouverons pas seulement en lisant les théologiens, mais aussi quand nous entendons l'Ecriture, quand nous célébrons l'Eucharistie, quand nous regardons notre proche, nous trouverons Jésus si nous cherchons le courage de la foi et la joie de la prière. Nous Le trouverons dans notre espérance humble et la constance de notre amour." (A. Padovano, 'Who is Christ?' p. 19.

N) Parler sans crainte ni embarras, comment cela profite-t-il à la communauté?
O) Comment les choses suivantes peuvent-elles nous aider à trouver Jésus?

-- Lire les Ecritures -- Célébrer les sacrements -- Etre attentif à notre prochain -- Chercher le Christ dans le courage de notre foi et dans la prière -- dans une espérance humble -- dans la constance de notre amour.

'La vérité de l'Evangile ne peut être conservée en nous que si nous demeurons toujours à l'écoute.' (Gregory Baum, Faith and Doctrine).

P.S. - En août, le Saint-Père eut trois allocutions sur 'la prière personnelle': il déplore qu'on prie moins qu'autrefois... beaucoup de crises personnelles s'expliquent par le manque de prière... il souhaite que la prière redevienne 'la source de joie et d'espérance dont nous avons besoin dans notre pèlerinage sur la terre'. (Doc. Cath., 7 sept. '69) "La petite et douce prière en famille et la messe du dimanche peuvent apporter un bon réconfort. La vie retrouve alors sa dignité, le coeur sa capcité de sentir et d'aimer." (Paul VI)

P.S. --

Ecouter l'Esprit qui nous parle, écouter aussi la Voix du Père Commun. "Nous craignons de ne pas savoir parler, de ne pas savoir dire ce que nous voudrions et devrions dire. Toujours nous pensons à la plainte du prophète Jérémie: 'Ah! Seigneur, je ne sais pas parler.' Et cela non seulement à cause de notre incapacité, mais aussi pour deux autres motifs: d'abord, ce qu'on devrait dire est si grand, si profond, si inexprimable! Et puis, nous nous demandons si ceux qui nous écoutent peuvent comprendre ce que nous disons." (4 décembre 1968)

60 ans de mariage!



Samedi prochain, 8 novembre, M. et Mme Cyrille Lambert de Picardville célébreront le Soixantième anniversaire de leur mariage. C'est à cette date, en 1909 à Rivière-Qui-Barre, qu'ils avaient reçu la Bénédiction nuptiale de feu M. l'abbé Okhuysen. Leurs fille et garçon d'honneur étaient alors M. et Mme Léonard Comeau de Kamloops-Nord, en Colombie-Britannique.

Mme Lambert, née Marie-Christine Juneau, est native de St-Albert; c'est en effet dans ce bastion de la chrétienté de l'Ouest qu'elle a vu le jour le 9 août 1876. Quant à M. Lambert, il est né le 27 avril 1887 à Berlin, dans l'état du Maine, aux Etats-Unis.

Les jubilaires ont maintenant 8 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Pour commémorer leurs Noces de Diamant, une messe spéciale à leurs intentions sera célébrée à la résidence des jubilaires samedi prochain, à 11 heures.

Nous nous joignons à leurs nombreux amis pour offrir tous nos voeux à M. et Mme Cyrille Lambert de Picardville.

L'Institut Vanier de la famille ne recevra plus de subventions fédérales

Le ministère fédéral des Finances n'accordera plus de subventions à l'Intitut Vanier de la famille, à compter du 31 mars 1970.

Dans une réponse écrite à une question de M. Walter Dinsdale, député conservateur, le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a affirmé "que le travail de l'Institut Vanier est maintenant suffisamment connu et apprécié pour que les subventions du gouvernement fédéral puissent prendre fin à la fin de l'année courante".

A l'avenir, de continuer M. Benson, d'autres sources de financement pourront sans doute soutenir amplement les programmes et activités de l'Institut.

Cette année, toutefois, le gouvernement canadien fera une dernière contribution, sous forme de subventions égales aux revenus provenant d'autres sources que le Fonds de dotation de l'Institut Vanier aura reçus avant le 31 mars 1970.

Signalons que, durant les années financières 1965-1966 à 1968-1969, le fédéral a contribué quelque $3,392,000 à l'Institut Vanier de la famille, dont $2,-167,000 en 1966-1967 seulement.

La cessation des subventions à cet Institut s'inscrit, selon le ministre Benson, dans le cadre de la politique d'austérité du gouvernement actuel.

VIMY

Samedi le 25 octobre eut lieu le service de M. Henri Regimbald, décédé à la suite d'un accident survenu quelques jours plus tôt. Le défunt n'était âgé que de 25 ans; le service fut chanté par M. l'abbé Desjardins, assisté de Mgr Rooney de Westlock et de M. l'abbé Laplante.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Paulette, son fils Michel, ses parents M. et Mme Antonio Regimbald, 4 soeurs: Mme Ethier (Pauline) d'Edmonton, Mme Mercier (Denise) de Westlock, Mme Chauvet (Simone) de Legal et Marie-Anne à la maison. Il laisse en plus deux frères, Roch de Legal et Paul de Vimy ainsi que sa grand-mère, Mme B. St-Arnaud.

Les porteurs étaient MM. Léo Provinçal, Raymond Gagné, Marcel St-Arnaud, Bernard Garneau, Denis Borduzak et Arthur Lachance.

A cette famille si durement éprouvée, nos plus sincères sympathies.

*****

M. et Mme Antonio Regimbald et leur famille désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui lui ont rendu visite, qui ont assisté aux prières ou aux funérailles.

*****

Nos sympathies également aux membres des familles Bilodeau et Gagné à la suite du décès de Mme Olivina Bilodeau de la province de Québec.

Alliance Française

L'Alliance française d'Edmonton est heureuse d'annoncer la venue de Monsieur Emmanuel Roblès, éminent romancier d'expression française. Monsieur ROBLES sera parmi nous le jeudi 6 novembre et donnera le soir à 8 heures une conférence à l'Université dans la salle TBL2 de l'édifice Tory. "Albert Camus et sa passion du théâtre" fera l'objet de cette causerie.

Avec Albert Camus et Jules Roy, Emmanuel Roblès compte parmi les plus prestigieux romanciers originaires d'Algérie; né à Oran le 4 juin 1914 il a quitté l'enseignement pour le reportage et a voyagé en Europe Centrale, en Extrême-Orient et en Amérique du Sud.

Parmi ses nombreux ouvrages, notons Les Hauteurs de la Ville (prix Fémina 1948), Celà s'appelle l'aurore, porté à l'écran par Luis Bunuel. Il a également écrit pour le théâtre et sa pièce Montserrat a été traduite en anglais; il y en a un exemplaire à la bibliothèque Cameron.

De plus le public qui assistera à la conférence d'Emmanuel Roblès aura l'unique privilège de rencontrer quelqu'un qui a été l'ami personnel d'Albert Camus et de découvrir ainsi un nouveau visage de cet écrivain prématurément disparu.

Ce sera la première conférence présentée cette année sous les auspices de l'Alliance Française d'Edmonton qui par ailleurs offre des séances mensuelles de cinéma, une bibliothèque et de multiples rencontres amicales pour tous ceux qu'intéresse la culture française. La cotisation annuelle à l'Alliance pour les étudiants est de $2.00.

Echec au gaullisme

Le candidat de la gauche défait Couve de Murville

VERSAILLES - M. Michel Rocard, secrétaire national du Parti socialiste unifié, a été élu dans les Yvelines (région parisienne), par 15,200 voix (53%) contre 13,063 (46%) à M. Maurice Couve de Murville, candidat gaulliste.

M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre français et ancien ministre des Affaires étrangères du général de Gaulle, a commenté la défaite qu'il venait de subir:

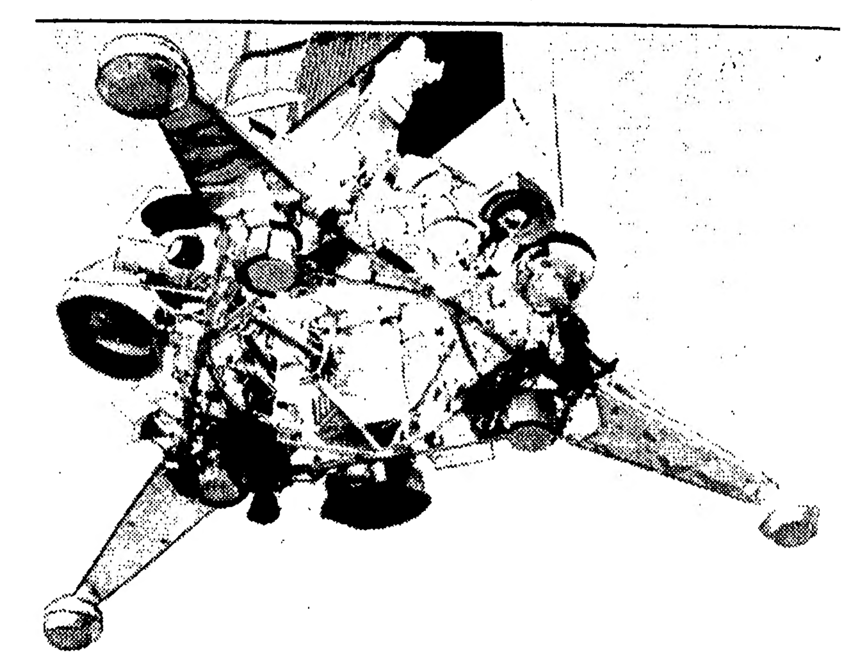
"Je suis battu, a-t-il dit, par une coalition qui est clairement celle du socialisme révolutionnaire, des modérés du centre et des ultras de la droite. Cette coalition, nous l'avons bien souvent connue dans le passé. Ce sont ces éléments qui ont fait la décision".

"Je suis sûr, a conclu M. Couve de Murville, que le résultat de cette élection causera un choc dans le pays. C'est un événement douloureux qui sera reconnu comme tel. Chacun comprendra que ce n'est pas là que réside l'avenir de la France".

La défaite électorale de M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre du général de Gaulle, éliminé par M. Michel Rocard, candidat de la gauche, est un échec au gaullisme: c'est aussi un avertissement au gouvernement et à la majorité.

Telle est la conclusion des observateurs à l'issue du second tour des élections législatives partielles qui s'est déroulé dans la 4e circonscription des Yvelines, au sud de Paris, où s'opposaient M. Couve de Murville, candidat gaulliste et U.D.R., et M. Rocard, leader d'un petit parti de l'extrême-gauche non communiste, le parti socialiste unifié (P.S.U.) et ancien candidat, contre M. Pompidou, aux élections présidentielles de juin 1969.

En deux ans, c'est la deuxième défaite de M. Couve de Murville. En 1967, il avait été battu dans le 7e arrondissement de Paris.



Pendant cinq minutes, l'équipage du LEM de la mission Apollo 12 perdra tout contact avec la Terre. Cela surviendra lorsqu'ils descendront dans le cratère lunaire où repose déjà le Surveyor III qu'ils doivent aller inspecter. Conrad et Bean reprendront ensuite leur contact régulier avec Houston.

Orientation familiale

Problèmes de famille...
et le "verre de bière"

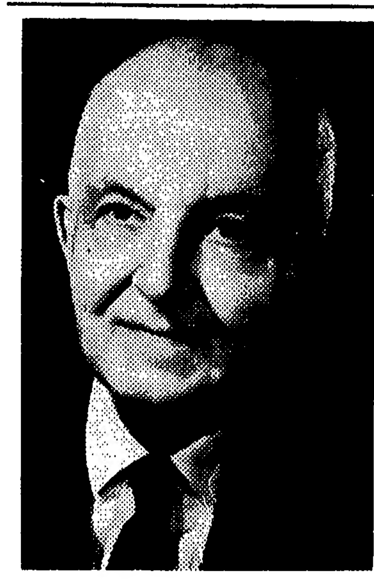
Les boissons qui contiennent de l'alcool ont leur manière de briser les communications entre les membres d'une même famille.. Je n'ai rien contre un bon (et froid!) verre de bière, mais pas celui qui se trouve à la source des "cassures"... des "brisures".. et des problèmes familiaux. J'aime bien à prendre un "toast" après un événement heureux, mais j'aime pas du tout essayer d'oublier la réalité ou de la voir au travers la vitre d'un verre de bière, malgré la belle couleur "or" du verre qui ruisselle!

L'homme qui consomme une valeur d'une dizaine de verres de bière avant de se rendre au foyer pour faire face à sa femme et à ses enfants oublie qu'il ne sera pas tellement le bienvenu... Et il déteste ce sentiment... et lorsqu'il ouvre la "caisse" qu'il a entré sous son bras il a déjà oublié aussi le souper tout chaud que sa femme lui avait préparé (ou aurait dû préparer...): en fait, l'homme alors affirme qu'il préfère la "fraîche" de sa bouteille brune à la chaleur de sa femme et de ses enfants.

Allons un peu plus "creux" dans l'affaire... Peut-être que notre homme avait une m... bonne raison pour arrêter à la "bar" avant de rentrer à la maison... Il y a des amis là qui comprennent ses problèmes... peut-être aide-t-il d'autres gars comme lui... Pourquoi? Est-ce que cette compréhension n'était pas là au foyer? Est-ce que sa femme n'est pas assez pour lui? ... De toute façon, ce système, ça ne finit plus! L'homme boit parce que sa femme ne le reçoit pas à la maison, ... la femme ne le reçoit pas à la maison parce qu'il boit! et ça continue... sans solution réelle...

Pourquoi ne pas amener le sujet autour de la table de cuisine, "quequ'bonn'fois" et une session à l'eau naturelle ou au café s.v.p... Il pourra y avoir un peu d'eau salée toutefois... car les larmes, ça peut être "quequ'chos'" de sincère... Je me souviens de cet homme qui m'adressait une fin de lettre ainsi: "mon cher, si tu vois des taches, ce ne sont pas de la bière, mais un peu d'eau salée"...

Guy Goyette, Directeur
Service d'Orientation Familiale
Dist. Mun. Smoky River.



Une des grandes figures du Mouvement Desjardins au Québec est décédée la semaine dernière. Il s'agit de l'ancien sénateur Cyrille Vaillancourt qui a succombé à l'âge de 77 ans après une longue maladie qui l'avait obligé à cesser toute activité depuis quelque temps.

ST-JOACHIM

En fin de semaine, nous avons eu nos "Quarante-Heures", prêchées par un "gars de chez-nous", comme il se qualifie lui-même, le R.P. Valérien Gaudet, o.m.i., autrefois de Bolivie et présentement attaché à la Maison générale à Rome. Il y eut messe et prédication vendredi et samedi soirs, et l'on termina l'Adoration avec la messe de 5h. dimanche. Nous remercions le Père Gaudet d'avoir réchauffé notre dévotion envers l'Eucharistie.

C'est le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb qui s'était chargé et a très bien assuré les heures d'adoration nocturne.

PUISSANCE DE LA VOLONTE

Le médecin- Je suis heureux que votre mari ait renoncé à fumer. Il faut une forte volonté pour cela.
- J'ai une forte volonté.

FALHER

M. et Mme Lucien Cloutier, gérant de la succursale locale de la Banque de Montréal, avaient récemment la visite de parents, M. et Mme P. Cloutier de Picardville ainsi que de M. et Mme A. Provençal, beau-frère et soeur de M. Cloutier.

*****

M. René Despins de Fort McMurray visitait dernièrement ses parents après quoi il devait se rendre à Los Angeles pour y visiter son frère. M. Despins père devait l'accompagner dans ce voyage.

M. et Mme Wilfrid Fortier du Manitoba visitaient dernièrement M. et Mme Paul Ruel.

*****

M. et Mme Gaston Meekle sont les heureux parents d'un fils baptisé René Joseph; parrain et marraine, M. et Mme René Lemire, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Henri Thibeault sont les heureux parents d'un fils baptisé Eddy Georges; parrain et marraine, M. et Mme Richard Beaudoin de Girouxville, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Lucien Normandeau sont aussi les heureux parents d'un fils baptisé Marc Daniel; parrain et marraine, M. Lionel Chailler et Mlle Marie Chailler oncle et tante du bébé.

A tous, nos plus sincères félicitations.

ST-THOMAS

Sincères félicitations à M. et Mme René Blais à la suite de la naissance d'un fils, Daniel Armand Joseph, baptisé le 5 octobre dernier. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Brule.

*****

Le 4 octobre dernier fut célébré le mariage de M. Maurice Guay de St-Jean, Qué., à Mlle Denise Parent de St-Liguori, dans le Québec également.

Le 11 octobre, M. l'abbé Raymond Sévigny bénissait le mariage de M. Rupert Leblanc, fils de M. et Mme Gérard Leblanc de Zenon Park, Sask., à Mlle Irène Poulin, fille de M. et Mme Raymond Poulin de notre paroisse.

Aux nouveaux époux, nous souhaitons une vie remplie de bonheur.

*****

Le 15 octobre dernier eut lieu une réunion des Femmes Chrétiennes. Soeur Edith Boucher, c.s.c. présenta alors un exposé sur la Catéchèse aux enfants de 4 et 5 ans; c'est elle qui se charge depuis plus d'un an de donner les principes de base de catéchèse à nos enfants. Ces "cours" ont lieu tous les dimanches, durant la messe de 9h.30. Au nom des parents, nous désirons la remercier de son grand dévouement et l'assurer de notre coopération la plus entière.

*****

Le programme d'éducation des adultes du R.P. John Spicer se poursuit encore cette année et le thème en est "Le Christ aujourd'hui". Nous avons dix groupes de paroissiens qui se réunissent dans les foyers pour discuter des problèmes courants.

*****

Dimanche dernier à la messe de 9h. 30 eut lieu la cérémonie d'investiture des nouveaux Louveteaux.

*****

Un grand nombre de nos paroissiens se sont rendus au 2e Bal de l'Epluchette, le 18 octobre dernier. Tous ont semblé apprécier cette rencontre amicale. Nous nous réjouissons tout particulièrement du fait que notre Curé fut l'un des gagnants des sacs de blé d'inde offerts comme prix d'entrée. Et il nous assure qu'il était bien bon...

INCERTAIN

- Dites donc, madame, le steak que vous m'avez servi est comme le temps, il est cru.
- Possible, mais le paiement de votre pension est aussi comme le temps, il est toujours incertain.

IMMACULEE-CONCEPTION

Le 3 octobre dernier décédait à l'hôpital Royal Alexandra M. Armand Ostiguy, âgé de 70 ans. Son service fut chanté en l'église paroissiale par Mgr R. Ketchen et l'inhumation suivit au Cimetière des Vétérans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Rollande Lebeuf ainsi que deux fils et une fille: Réginald de Fort McMurray, Normand de Calgary et Armande, Mme Rolland St-Louis de Golben, C.-B. Il laisse aussi 13 petits-enfants et une arrière-petite-fille. Les porteurs étaient six neveux du défunt: Alain Amiot, J.B. Bourrassa, Guy Lafrenière, Fernand Amiot, Andrew Tkach et Edmond Duperron.

*****

La semaine dernière en la salle paroissiale eut lieu le Souper annuel pour tous les travaillants de nos Bingos. Plus d'une centaine de personnes participèrent à ce souper-buffet suivi d'une soirée récréative. Aux dires de toutes les personnes présentes, ce fut une soirée des plus intéressante.

*****

Nous désirons souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous les nouveaux arrivés dans la paroisse et féliciter les heureux parents. Ainsi donc, bienvenue à:

Donald, fils de M. et Mme Philippe Dion;

Nicole, fille de M. et Mme René Joly;

Roger-Ovide, fils de M. et Mme Raymond Hébert;

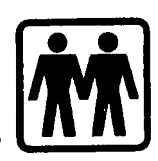
James Anthony, fils de M. et Mme J. Peers.

*****

Nous déplorons le décès de M. Joseph Bouchard, survenu à l'âge de 60 ans. Son service fut chanté en l'église paroissiale par Mgr R. Ketchen et l'inhumation suivit au Cimetière Ste-Croix.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Jeanne Carle, deux fils: Henri et Louis d'Edmonton et une fille, Françoise, Mme G. Roy de Montréal. Il laisse aussi 6 petits-enfants.

Les porteurs étaient MM. Paul Bouchard, Georges Laramée, Edouard et Emile Bachosser, Aurèle Mageau et Angelo Girard.



GIROUXVILLE

Notre maternelle a réouvert ses portes le 15 octobre dernier et une vingtaine d'enfants, garçons et filles, y participent sous la direction de Mmes Laurier Ouellette et Léo St-André. L'on utilise encore cette année le sous-sol de l'église comme classe. Aux élèves et aux professeurs, tous nos voeux de succès.

*****

C'est à regret que nos voyons partir la famille de M. et Mme Jules Dumas qui nous quitte pour aller demeurer à Haney, près de Vancouver. Une soirée en leur honneur a été organisée en signe d'appréciation pour tous les services rendus à notre paroisse et une jolie horloge murale avec candélabre leur fut offerte en souvenir de leurs nombreux amis. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur nouvelle entreprise.

*****

Notre Bazar paroissial aura lieu le 9 novembre prochain. Comme d'habitude, il y aura Souper à la dinde suivi du Bingo et de jeux divers pour tous, enfants et adultes. Bienvenue à tous et tout particulièrement à toutes les personnes des paroisses environnantes.

MORINVILLE

Les Femmes Chrétiennes et les Dames du C.W.L. organisent un Thé et vente de pâtisseries le 16 novembre prochain, de 2h. à 4h. 30 au Centre récréatif de Morinville. Tous sont cordialement invités.

*****

M. Raoul Casavant est maintenant de retour à la maison après un séjour à l'hôpital de Westlock. Nous lui souhaitons une bonne convalescence.

*****

Dimanche dernier, au Centre récréatif, avait lieu notre deuxième déjeuner dominical. Nous avons ces déjeuners tous les premiers dimanches de chaque mois et les profits ainsi réalisés seront utilisés pour défrayer le coût du nouveau pavage du Centre.

Avez-vous un tableau, un tissu pour rideaux ou un tapis favori? Vous pouvez créer une ambiance coloris très réussie par le repeinturage de la pièce en des couleurs qui complémentent la couleur de l'article envers lequel vous portez un intérêt spécial. Mais assortissez bien les couleurs avant de faire l'achat des peintures.

Des modifications ne sont pas prévues dans les pensions

Aucune modification n'est prévue dans l'immédiat aux divers régimes de pensions du gouvernement fédéral, a déclaré aux Communes M. John Munro, ministre de la Santé nationale.

M. Munro répondait à des représentations du chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, qui a fait état des hausses consécutives de 5 pour cent par année depuis quelques années dans le coût de la vie, ces pensions seraient ajustées à ces hausses du coût de la vie.

Vrai de vrai...

-Quoi, mon garçon?

-Est-ce qu'une banque prête de l'argent?

-Mais certainement.

-Je suppose qu'il faut pour cela que la banque connaisse l'homme qui demande à emprunter?

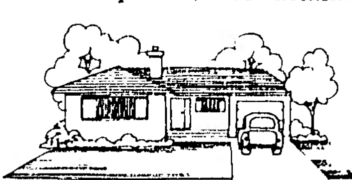
-Hum... c'est au contraire parfois parce qu'elle le connaît trop bien qu'elle ne lui en prête pas.



AVEZ-VOUS JAMAIS SONGE...

...à ce qu'il advient d'une succession sans héritier apparent?

D'abord, les héritiers - non apparents, mais qui existent vraiment - sont retrouvés par le Bureau du Procureur général de l'Alberta. Le Bureau du Curateur de l'Etat aux successions entreprend une enquête immédiate afin de retrouver les parents demeurant à l'extérieur de la province et l'on nomme un exécuteur responsable de la succession jusqu'à ce que soient réglées les questions d'argent. Des officiers du Bureau du Curateur sont aussi requis de s'occuper de l'administration des biens et intérêts de personnes hospitalisées pour maladies mentales ou de gérer les affaires des dépendants de personnes disparues. Sur nomination,



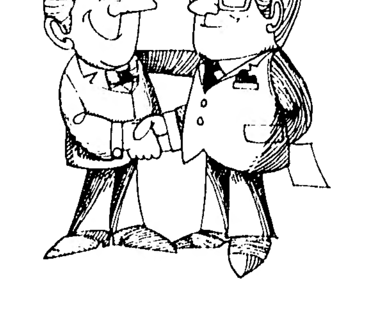
la Cour voit aussi à assister les personnes âgées et les femmes demeurant dans des foyers. Le Bureau du Curateur peut aussi agir en tant que gardien de mineurs, administrer les argents reçus d'héritages ou pensions s'il n'y avait aucune autre entente de prévue à cet effet.

...à la protection que vous avez contre les accidents "choquants"?

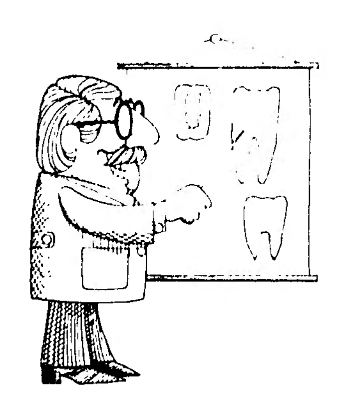
Le Ministère du Travail de l'Alberta y a pensé pour vous. Afin de vous protéger contre les accidents causés par l'électricité, la Division de la Prévention vérifie, soumet à des examens, rejette ou accepte les nouveaux produits ou appareils électriques mis en vente dans la province. Elle a aussi le dernier mot dans l'établissement de normes de sécurité jugées nécessaires pour la protection du public. Plus de 40 Inspecteurs provinciaux, en collaboration avec les autorités municipales, sont chargés des enquêtes et de la prévention des accidents. Ils mettent aussi à exécution un programme de certification des électriciens, voient à l'approbation de l'équipement et des travaux intérieurs, à la pose des fils électriques ou à l'édification de lignes de courant. Afin d'assurer la connaissance et la compréhension du code de l'électricité et promouvoir la prudence tant chez les électriciens que dans l'industrie, la Division de la Prévention distribue régulièrement plus de 4,000 copies de son bulletin de nouvelles. Les spécialistes de la Division se font toujours un plaisir de tenir des réunions et de distribuer de la documentation illustrée afin de vous tenir au courant des meilleurs moyens à prendre pour vivre en toute sécurité et prévenir les accidents.

...à former une corporation grâce à la coopération?





Un peu de coopération, voilà tout ce qu'il faut pour que vous et un groupe d'associés puissiez commencer, sous charte provinciale, une coopérative qui aura les mêmes droits qu'une compagnie limitée. Vous pouvez partir en affaires, acheter ou vendre des marchandises ou des services, établir un système de financement et emprunter de l'argent. Le Ministère de l'Industrie de l'Alberta vous procurera l'aide et les conseils nécessaires. Des représentants de la Division des Coopératives sont toujours à votre service pour vous aider à préparer votre demande, vous fournir toute la documentation nécessaire et vous mettre au courant des lois que vous devrez connaître. Grâce aux coopératives, certaines personnes ont leurs propres services de gaz et d'électricité, peuvent acheter du propane, de l'équipement de ferme ou de la machinerie lourde. D'autres coopératives opèrent dans les domaines aussi variés que l'habitation, les logements, la culture, la pêche, possèdent des magasins de détail à prix modiques et mettent sur le marché leurs propres marques de commerce. La Division des Coopératives, par son programme de surveillance des activités coopératives, assure protection à tous, qu'ils soient membres ou simples clients.



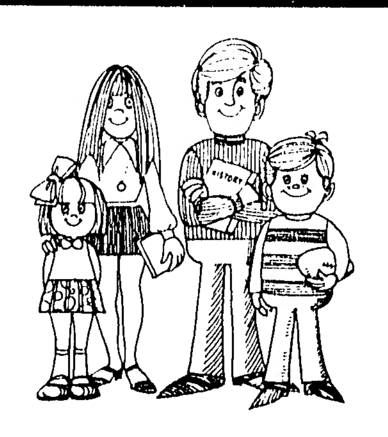
...comment apprendre à conserver vos dents?

Les dents qui vous sont les plus chères sont les vôtres et celles de vos enfants et la Division de la Santé Dentaire du Ministère provincial de la Santé peut vous fournir de nombreuses informations, au cours de ses séminars d'une journée, pour vous aider à conserver vos dents. Des conférenciers entraînés et spécialisés vous communiqueront les tout derniers développements dans le domaine de la prévention, ce qui vous permettra ensuite d'épargner à cet item de votre budget. Ces séminars ne représentent qu'un seul des nombreux services offerts par la Division de la Santé Dentaire dans sa lutte constante contre les problèmes dentaires et les conditions orthodontiques défavorables chez les enfants. La Division poursuit aussi un programme continu d'éducation préventive à travers la province. En plus du recrutement de personnel pour ses Unités sanitaires, la Division accorde aussi prêts et bourses dans le but d'encourager la spécialisation en Art dentaire et faciliter l'achat d'équipement moderne mobile pour les dentistes qui desservent les régions rurales où des professionnels ne sont pas disponibles en permanence.

...à ce que peut vous apprendre une vraie carte "vivante"?

Vous pourrez constater les nombreux changements historiques et le grand progrès qui s'accomplit dans notre province en consultant et en comparant les nombreuses cartes préparées pour l'Atlas de l'Alberta par la Division de Cartographie et de Photographie aérienne du Ministère des Terres et Forêts de l'Alberta, préparées en collaboration avec l'Université de l'Alberta. La première édition de ce recuil unique et détaillé contient plus de 170 pages et sera mise à la disposition du public dès le début de 1970. En plus de préparer et de maintenir à jour toute la documentation de référence sur notre province, cette Division possède également près d'un quart de million de cartes individuelles, de plans et de photographies aériennes requises par le public au cours d'une seule année.

...comment vous pourriez participer aux programmes scolaires des écoles de l'Alberta?



La Division de l'Instruction du Ministère de l'Education de l'Alberta prendra en considération toute suggestion que vous pourriez lui faire quant aux cours et sujets qui pourraient le plus aider nos étudiants à recevoir une instruction qui soit le mieux adaptée à nos besoins d'aujourd'hui. Pour faire en sorte que vos idées soient canalisées dans le bon sens et deviennent réalité, les membres d'un comité avisoire se réunissent régulièrement tout au cours de l'année pour étudier les programmes scolaires et faire les recommandations jugées nécessaires à la Division de l'Instruction. Ils prennent connaissance et étudient toutes les lettres qui leur sont soumises par les Albertains intéressés dans la question des programmes et activités scolaires.



For further information write:
Publicity Bureau
1616 Centennial Building
Edmonton

Le texte du bill 63 présenté à Québec

Loi pour promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec

QUEBEC - Voici le texte du projet de loi sur l'enseignement de la langue française au Québec, tel que déposé à l'Assemblé nationale du Québec par le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal.

Bill 63
Loi pour promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec.

Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

1. L'article 2 de la loi du ministère de l'éducation (statuts refondus 1964, chapitre 233) est modifié en ajoutant, à la fin, l'alinéa suivant:

(Le ministre doit prendre les dispositions nécessaires pour que les programmes d'études édictés ou approuvés pour ces institutions d'enseignement et les examens qui les sanctionnent assurent une connaissance d'usage de la langue française aux enfants à qui l'enseignement est donné en langue anglaise).

2. L'article 203 de la loi de l'instruction publique (status refondus, 1964, chapitre 235), modifié par l'article 1 du chapitre 62 des lois de 1966-67, est de nouveau modifié en remplaçant le paragraphe 3 par le suivant:

3- De prendre les mesures nécessaires pour que les cours d'études du niveau de la première année à celui de la onzième inclusivement, adoptés ou reconnus pour les écoles publiques catholiques ou protestantes selon le cas, soient dispensés à tous les enfants domiciliés dans le territoire soumis à leur juridiction s'ils sont jugés aptes à suivre ces cours et désireux de s'y inscrire.

Ces cours doivent être donnés en langue française.

Ils sont donnés en langue anglaise à chaque enfant dont les parents ou les personnes qui en tiennent lieu en font la demande lors de son inscription; les programmes d'études et les examens doivent assurer une connaissance d'usage de la langue française à ces enfants et le ministre doit prendre les mesures nécessaires à cette fin.

Les commissaires ou les syndics d'écoles doivent, soit organiser ces cours dans leurs écoles, soit se prévaloir des dispositions des articles 469 à 495, soit se prévaloir des dispositions de l'article 496, soit prendre à la fois plusieurs de ces mesures.

3. L'article 3 de la loi du ministère de l'immigration (1968, chapitre 68) est modifié en ajoutant, à la fin, le paragraphe suivant:

(3) - Prendre de concert avec le ministre de l'éducation, les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent dès leur arrivée la connaissance de la langue française.

4. La présente loi entrera en vigueur le 1er juillet 1970 ou à toute autre date antérieure qui sera fixée par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Notes explicatives
Ce projet a pour but d'assurer que les enfants de langue anglaise du Québec acquièrent une connaissance d'usage de la langue française et que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent, dès leur arrivée, la connaissance de la langue française. Il confirme en outre la possibilité pour les parents de choisir, entre le français et l'anglais, la langue dans laquelle les cours seront donnés à leurs enfants.

A ces fins, l'article 1 prévoit que le ministre de l'éducation doit prendre les dispositions nécessaires pour que les programmes d'études et les examens qui les sanctionnent assurent, tant au niveau élémentaire et secondaire qu'au niveau collégial, une connaissance d'usage de la langue française aux enfants à qui l'enseignement est donné en langue anglaise.

L'article 2 prévoit que les cours organisés par les commissions scolaires doivent être donnés en langue française. Ils sont donnés en langue anglaise lorsque les parents ou les personnes qui en tiennent lieu en font la demande; ces cours doivent assurer aux enfants une connaissance d'usage de la langue française.

L'article 3 prévoit aux mêmes fins que le ministre de l'immigration doit, de concert avec le ministre de l'éducation, prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent dès leur arrivée la connaissance de la langue française.

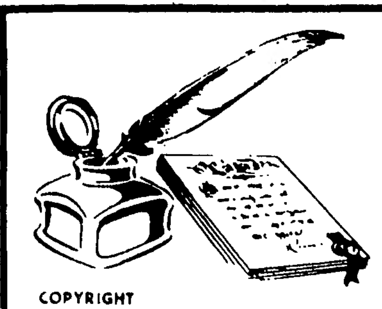
EN MENAGE...

-Ma femme et moi, nous sommes toujours d'accord sur toutes choses.

-Vraiment, vous n'avez jamais d'idées qui vous sont personnelles?



Un grand nombre d'otaries se prélassent au soleil sur les rochers de l'île Amchitka, dans les Aléoutiennes, là où la Commission de l'Energie Atomique américaine poursuit ses expériences nucléaires sous-terraines. Plusieurs organismes de protection des animaux des Etats-Unis ont exprimé leurs inquiétudes quant à la survie des bêtes si les expériences se poursuivent encore quelques années.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Questions sur le divorce

Q. Peut-on obtenir un divorce s'il y a rupture du mariage?

R. L'expression "rupture du mariage" peut souvent induire en erreur. La Loi sur le Divorce utilise en effet ce terme, mais elle est soigneusement détaillée afin de bien dire ce qu'elle veut dire. La rupture du mariage, ne s'applique que lorsqu'il y a emprisonnement de l'un des conjoints (et pour certaines périodes bien déterminées), s'il y a eu trois années d'alcoolisme, si l'un des conjoints s'est adonné à la narcomanie ou aux drogues pendant trois ans, en raison de non-consommation du mariage, pour une séparation de trois ans motivée pour une raison autre que la désertion du conjoint qui intente lui-même l'action en divorce, et enfin, s'il s'est écoulé une période de cinq ans si l'action en divorce est intentée par le conjoint qui a déserté le foyer.

*****

Q. Est-ce que la désertion du foyer par l'époux constitue une raison suffisante pour que l'épouse puisse obtenir un divorce?

R. L'abandon du foyer ne constitue pas une raison suffisante pour l'obtention d'un divorce. Il doit y avoir eu séparation de trois ou cinq ans selon le cas (voir réponse à la question No. 1). L'épouse délaissée peut cependant obtenir une séparation légale et une pension alimentaire, si la désertion du foyer dure depuis plus de deux ans.

*****

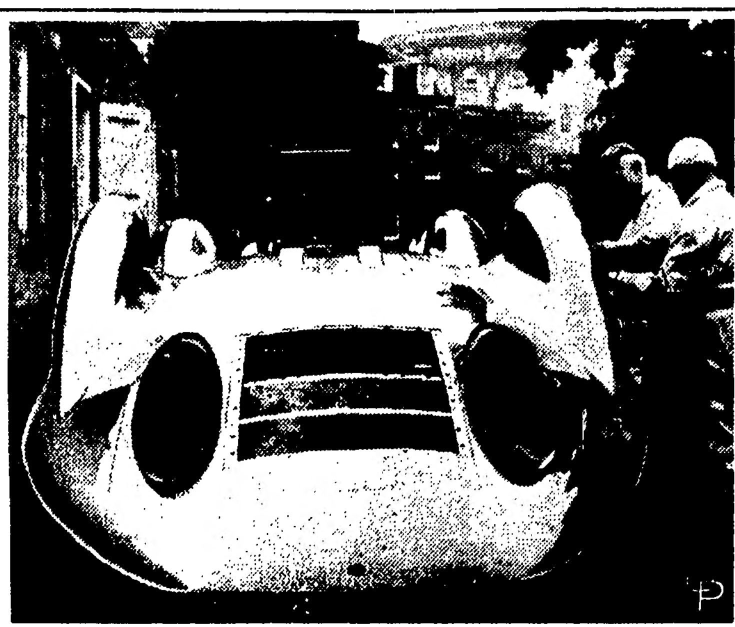
Q. Est-il vrai que si les conjoints ont été séparés depuis plus de trois ans, l'un des deux qui en ferait la demande pourrait obtenir un divorce?

R. Pas nécessairement, comme on a pu le lire plus haut, puisque si c'est vous-même qui avez déserté votre conjoint et que ce soit également vous qui désiriez intenter une action en divorce, il vous faudra attendre au moins cinq ans.

*****

Q. Lorsqu'une épouse intente une action en divorce contre son mari pour raison d'adultère, peut-elle obtenir le divorce si l'époux admet, dans une lettre adressée à la Cour, être effectivement coupable d'adultère?

R. Cela n'est pas possible. Il faudra qu'il y ait procès public donc devant la Cour, et qu'il soit prouvé sous assermentation qu'il y a eu adultère.



Reléguée dans un musée anglais depuis 1966, après un accident survenu au conducteur Donald Campbell, sortira bientôt des boules à mites (!) et reprendra la piste alors que les Anglais feront l'impossible pour reconquérir le record mondial de vitesse pour véhicules sur roues qu'ils ont perdu à l'américain Robert Summers qui a déjà atteint 409 milles à l'heure.

Le vol dans les institutions: $1 million par jour au Canada

TORONTO - Les Canadiens volent $1,000,000 par jour en argent et en marchandises à leurs employeurs, si l'on en croit un enquêteur de réputation internationale dans le domaine du "crime dans les affaires".

Norman Jaspan, de New York, a déclaré que les hôpitaux sont particulièrement vulnérables et que certaines de ces institutions au Canada perdent plusieurs millions par année.

M. Jaspan a déclaré qu'une enquête menée par la firme dont il est président (Norman Jaspan Associates Inc.) a révélé qu'un hôpital canadien de 300 lits a perdu au moins $500,000. par année pendant une période de plusieurs années aux mains d'employés malhonnêtes. L'enquête a été menée l'an dernier pendant une période de trois mois. M. Jaspan n'a pas dit de quel hôpital il s'agit.

M. Jaspan, à Toronto, pour une causerie devant les membres de la Canadian Wholesale Drug Association, a déclaré que les frais d'hospitalisation pourraient être réduits de 5 à 20 pour cent, si la malhonnêteté des employés et le gaspillage coûteux pouvaient être contrôlés.

MALADIES

Les causes les plus fréquentes des maladies infantiles sont l'empoisonnement et les convulsions.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 7 novembre
M. Germain Gagnon, Edmonton.
M. Paul Gagnon, Medicine Hat.

SAMEDI, 8 novembre
Mme Renée Johnson, Houston, Texas.
Sr Claire Dargis, s.c.e., Zenon Park.
M. Lucien Lacombe, Bonnyville.
M. Léonard Merkosky, Edmonton.
M. Jacques Sylvestre, Edmonton.
Sr Emilienne Côté, c.s.c., Edmonton.

DIMANCHE, 9 novembre
M. Georges Hébert, St-Vincent.

LUNDI, 10 novembre
Mlle Marthe Dallaire, Ste-Catherine, P.Q.
M. Roger Létourneau, Edmonton.
M. J. André Sabourin, Morinville.

MARDI, 11 novembre
M. Louis J. Chouinard, Falher.
M. Normand Fontaine, Edmonton.
M. Marcellin Gobeil, Beaumont.
M. Aimé Laverdière, Girouxville.
Sr Catherine Albert, c.s.c., Lamoureux.
Sr Marie Agathe Magnan, f.j., Lac LaBiche.
M. Roger St-André, Girouxville.

MERCREDI, 12 novembre
M. Ernest Nicolet, Falher.
Sr Marguerite De Villers, c.s.c., Beaverlodge.
Sr Jeanne Wilfort, c.s.c., Edmonton.

JEUDI, 13 novembre
M. Emile Doucet, Girouxville.
M. Maurice Gauthier, Girouxville.
M. Gérard Gravel, Edmonton.
Dr Charles Lefebvre, Edmonton.
Mlle Janet Marier, Edmonton.
Sr Edna Fraser, f.j., Modesto, Californie.

Les Mots croisés du franco-albertain

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONAL
1 - Action de licencier.
2 - Sans commencement ni fin - Dieu de l'amour.
3 - Personnes en nombre indéterminé - Lettre grecque.
4 - Relatifs aux artères - Altesse Royale.
5 - Art. simple - Plante fixée au sol par des racines - Ceinture de soie des japonais.
6 - Aussi, de même - Du verbe avoir - Poil long et rude qui se produit sur le cou du cheval.
7 - Argile rouge ou jaune - Espèce de singe d'Amérique du Sud - Art. simple.
8 - Marque l'accompagnement - Sorte de boîte servant à conserver un objet.
9 - Thé, en anglais - Ville célèbre par sa tour penchée - Sainte.
10 - Cacher, ne pas dire - Venues au monde.
11 - Enlever - Produite en envoyant au-dehors.
12 - Symb. du sodium - Personne qui ressemble exactement à une autre - Du verbe suer.

VERTICAL
1 - Déclaration par laquelle un officier atteste l'authenticité des signatures apposées sur un acte.
2 - Faite ou répétée plusieurs fois - Adj. poss.
3 - Dix fois dix - Sel de l'acide oléique.
4 - Petite erse - Patrie d'un saint curé.
5 - Consonnes doubles - Route Rurale - Lettre grecque.
6 - Qui vivent dans le célibat.
7 - Pron. pers. - Grand lac - Qui appartient à une espèce ressemblante, mais différente.
8 - Bière anglaise - Général américain - Id Est.
9 - Pron. pers. - Adj. dém. - Notre Seigneur.
10 - Epoque - Conj. - Fatiguées, lasses.
11 - Caractère de ce qui est notable.
12 - Femme d'un tsar - Intente une action en justice.

SOLUTION A LA PAGE 15

Pas de subvention à l'Institut du cancer

TORONTO - L'Institut national du cancer ne recevra pas, cette année, la subvention annuelle de $350,000 que lui versait le ministère fédéral de la Santé. Cette nouvelle a été annoncée par M. P.W. Draper, président de l'Institut.

M. Draper, au cours de l'assemblée annuelle de la Société canadienne du Cancer a déclaré que cette subvention était nécessaire afin que se continuent les recherches effectuées par l'Institut. Le ministre de la Santé, M. John Munro n'a pas expliqué cette décision.

Le Chapelet à CHFA

7. M. Abel Ouellet, Tangente.
8. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
10. Famille de Mme Jeanne Gervais, Falher.
11. Radio-Edmonton Ltée.
12. Les Vieillards du Château de Legal.
13. Famille Paul Goutier, Périgord, Sask.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "REPARATIONS AU QUAI ET AU BARRAGE, ECLUSES ET BARRAGE ST. ANDREW'S, LOCKPORT, Manitoba" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H. N.R.) LE 20 NOVEMBRE 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada: 201 Edifice Federal, 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba et ils peuvent être examinés aux bureaux du Ministère à 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 1137 - 8e rue est, SASKATOON, Saskatchewan, de même qu'au Builders Exchange à Winnipeg, Manitoba.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef, Services financiers et administratifs.
ED-577



Deux lettres historiques, écrites au XVIIe siècle par des Jésuites missionnaires chez les Hurons (près de ce qui est aujourd'hui Midland) ont été extraites des archives de l'Ordre à Rome et offertes au gouvernement de l'Ontario représenté ici par le premier ministre John Robarts. (C'est le T.R.P. A. Macdougall qui représente les Jésuites). Les lettres racontent la vie quotidienne de six des huit Jésuites français de l'Amérique du Nord qui devaient plus tard devenir les "Saints Martyrs canadiens".

Les écrasements: objet d'un rapport

Selon une étude de l'Office national de la sécurité routière des Etats-Unis intitulée "Vitesse sûre maximum pour les véhicules moteurs", les chances de survie dans un écrasement à plus de 70 m./h. peuvent être aussi faibles que "une sur trois".

Cette étude résume les recherches des cinq dernières années sur le rôle de la vitesse dans les causes de collision, dans les accidents mortels de la circulation et l'aggravation des blessures, ainsi que dans les complications post-accident.

On estime dans le rapport que le quart des accidents mortels de la circulation aux Etats-Unis résultent de collisions à plus de 60 m./h. Il existe un "rapport marqué entre la gravité accrue de l'écrasement et la teneur élevée en alcool qu'on retrouve dans le sang des conducteurs impliqués dans un accident. On en déduit qu'un grand nombre des accidents sont causés par l'alcool associée à une vitesse élevée."

Au sujet des voitures particulières qui peuvent rouler à 110 ou 120 milles à l'heure, le rapport signale qu'il existe un "déséquilibre considérable entre les capacités élevées des véhicules et les normes si peu rigides de construction des routes".

Dans un échantillon relevé par l'Office de la sécurité, 147 des 150 personnes à qui l'on avait demandé leur opinion sur la réglementation possible de la vitesse étaient opposées à cette mesure. Selon une enquête menée en 1967 par le Columbia Broadcasting System, 52% des 1,081 conducteurs interrogés étaient en faveur des limitations obligatoires de la vitesse des voitures.

A votre service

Le chemin de papa

Interprète: Joe Dassin

Il était un peu poète, un peu vagabond,
Il n'avait jamais connu ni patrie, ni patron.
Il venait de n'importe où allez!, aux quatre vents,
Mais dedans sa roulotte nous étions dix enfants.
Et le soir, autour d'un feu de camp,
On rêvait d'une maison blanche en chantant:

REFRAIN -
Qu'il est long, qu'il est loin ton chemin, papa,
C'est vraiment fatigant d'aller où tu vas.
Qu'il est long, qu'il est loin ton chemin, papa,
Tu devrais t'arrêter dans ce coin.

Mais il ne nous écoutait pas et dès le petit jour,
La famille reprenait son voyage au long cours.
A peine le temps pour notre mère de laver sa chemise,
Et le voilà reparti pour une nouvelle Terre promise!
Et le soir autour d'un feu de camp,
Elle rêvait d'une maison blanche en chantant:

Et c'est ainsi que cahotant à travers les saisons,
C'est ainsi que regardant par-dessus l'horizon,
Sans même s'en apercevoir, notre père nous a semés
Aux quatre coins du monde, comme des grains de blé,
Et quelque part, au bout de l'univers,
Roule encore la vieille roulotte de mon père.

A la mémoire de Louis Riel

L'honorable Eric Kierans, ministre des Postes, annonce que les Postes canadiennes émettront, en 1970, un timbre pour honorer la mémoire de Louis Riel, figure dominante de l'histoire de l'Ouest canadien.

C'est en 1870, qu'en vertu de l'acte du Manitoba, cette région fut admise comme cinquième province dans la Confédération canadienne. Louis Riel, chef du Conseil des Assiniboins, exigea du gouvernement fédéral qu'il accepte le principe de la consultation avant d'annexer de nouveaux territoires et qu'il accorde aux autochtones et aux représentants régionaux le droit de négocier à leurs propres conditions.

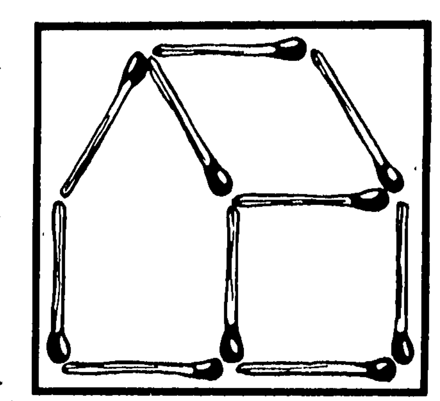
M. Kierans annonce en outre que les Postes canadiennes émettront un timbre commémoratif, en 1970, pour marquer un événement historique de l'évolution du Canada, soit le centenaire de la fondation des Territoires du Nord-Ouest.

FLAIRETOUT

L'homme sur la photo a trois rayures sur le col de sa chemise, comme Albert. Guillaume, lui, a un col orné de quatre rayures.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Remettez 2 allumettes de façon que la maison soit placée dans l'autre sens.



La jolie Nancy Greene a toujours cherché à faire le mieux possible tout ce qu'elle entreprenait... et l'on sait que cela lui a valu le championnat du monde de ski féminin. L'on ne s'étonne donc pas d'apprendre qu'elle attend la venue de jumeaux, fin décembre et début janvier! On la voit ici en compagnie de son époux, Al Raine, entraîneur de notre équipe nationale de ski.

La baisse du prix ne profite pas aux consommateurs

TORONTO - Le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, M. W. M. Stewart, a déclaré à l'Assemblée législative, que "la baisse du prix du boeuf au niveau du producteur et du grossiste, n'avait pas profité dans la même mesure au consommateur".

Il a souhaité que les consommateurs de l'Ontario tiennent compte de ce fait, ajoutant que "le boycottage dans l'approvisionnement du boeuf de la part des consommateurs n'avait contribué qu'à précipiter une baisse de prix injustifiée chez le producteur et le grossiste".

Il va jusqu'à dire que "si les producteurs de boeuf du Canada ne peuvent compter sur un meilleur encouragement financier du marché du boeuf, que le consommateur peut s'attendre à connaître d'autres fluctuations des prix".

Le ministre de l'Agriculture venait alors de déposer au feuilleton de la Chambre un rapport du conseil de l'alimentation de l'Ontario expliquant la majoration des prix du boeuf depuis le mois de mai dernier.

Le rapport révèle que les marchands détaillants du Canada ont baissé leurs prix de 57 pour cent en regard de 76 pour cent au niveau du grossiste.

Par ailleurs, la marge de profits réalisée par le boucher, en septembre 1969 se chiffre par 19.4 cents la livre.

Selon le ministre Stewart, cette situation n'avantage pas plus le producteur que le consommateur.

"Pour le consommateur, l'approvisionnement de boeuf de première qualité, dit-il, exige en retour un revenu équitable pour le producteur."

Faisant suite à ce rapport et aux déclarations du ministre de l'Agriculture de l'Ontario, la morale de cette histoire de la hausse et de la baisse des prix du boeuf serait que pour en recevoir pour son argent il faut y mettre le prix.

On se souvient que le ministre avait indiqué en juin dernier que le boycottage du prix du boeuf serait peut-être efficace pour faire baisser le prix mais que ce même mouvement découragerait l'expansion dans la production.

Des trésors déjà prêts à Noël

Il existe plusieurs façons de souhaiter Joyeux Noël... et le faire en servant quelques pains de Noël parfumés aux fruits, est fort plaisant d'autant plus que vos gourmands les trouveront fameux.

De plus, ces gâteries ou trésors aux fruits se congèlent très bien et deviennent pour ainsi dire une aide précieuse qui vous libère quelque peu lors des derniers préparatifs. Comme les repas de gala ou de grande classe occupent une place importante dans la célébration des Fêtes, peut-être désirez-vous des recettes nouveau-genre à l'occasion de Noël et du Nouvel An. C'est pourquoi les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada publient cette année un nouveau feuillet intitulé: "Noël gastronomique" renfermant des recettes de pain de Noël, mets au gratin, salades, entrées et hors-d'oeuvre, biscuits, gâteaux pour n'en mentionner que quelques-uns. Pour obtenir un exemplaire gratuit de ce feuillet et d'autres recettes de pains aux fruits, faites parvenir votre demande à la Division de l'Information ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Afin de conserver cet esprit de fête, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous offrent ce trésor aux pommes communément appelé pain aux pommes.

PAIN AUX POMMES
1/4 tasse de beurre
2/3 tasse de sucre
2 oeufs
2 tasses de farine tout usage tamisée
1 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de soda à pâte
1/2 c. à thé de cannelle
1 c. à thé de sel
1-1/2 tasse de pommes râpées
1/2 tasse de raisins épépinés

Défaire le beurre en crème; y ajouter sucre et oeufs. Tamiser les ingrédients secs; ajouter au beurre en alternant pommes et ingrédients secs. Incorporer les raisins. Verser dans un plat à four graissé de 9 pouces x 5 et cuire à 350oF, environ 1 heure.



Les cuisines canadiennes bourdonnent d'activités à l'approche des Fêtes. Déjà tout le monde s'affaire à mille et une tâches; pour vous, mesdames, il s'agit de choisir et même de commencer dès maintenant la préparation de recettes succulentes quoique peut-être différentes mais toujours bien accueillies.

Après la cyclamose... la saccharine?

WASHINGTOn - L'administration américaine a décidé de soumettre la saccharine à des études semblables à celles qui ont abouti la semaine dernière à interdire l'utilisation de la cyclamose comme succédané du sucre dans les préparations alimentaires.

Cette décision, confirmée par l'Administration de l'alimentation et de la pharmacie, pourrait avoir des répercussions économiques considérables non seulement pour l'industrie américaine des produits diététiques mais pour le marché mondial du sucre.

Depuis que le gouvernement a interdit l'utilisation de la cyclamose comme édulcorant alimentaire à partir du 1er janvier prochain, les fabricants américains s'apprêtaient à avoir recours à d'autres succédanés du sucre tels que la saccharine. La cyclamose est une matière sucrée extraite de la racine de cyclamen. Elle peut être également produite par synthèse chimique. Les diabétiques et les femmes qui surveillent leur ligne font, aux Etats-Unis, une forte consommation de boissons et d'aliments diététiques dépourvus de sucre. La fabrication de ces produits absorbait chaque année en cyclamose et saccharine l'équivalent de 600,000 tonnes de sucre.

Des expériences effectuées depuis plusieurs années sur des rongeurs dans les laboratoires de l'administration ont permis d'établir un lien entre le cancer et la consommation intensive de cyclamose. Des études avaient déjà été faites sur les effets possibles de la saccharine sur l'organisme mais il a été maintenant décidé de les reprendre sur une base nouvelle à la lumière des résultats des expériences sur la cyclamose.

L'importance économique de la réouverture du dossier de la saccharine provient du fait que les fabricants de produits alimentaires diététiques vont hésiter à l'employer à la place de la cyclamose. Dans l'immédiat, l'interdiction de la cyclamose a déjà eu les conséquences suivantes:

- Les cours du sucre étranger sur le marché à terme a augmenté de 19 cents les cent livres.
- Les actions en bourse des raffineries de sucre sont en hausse et celles des industries d'aliments diététiques sont en baisse.
- Les fabricants vont être obligés de dépenser des millions de dollars pour modifier leurs emballages afin de préciser la nature du succédané de sucre qu'ils emploient et en publicité accrue pour compenser la baisse inévitable de consommation déjà sensible.

Le poulet sauté maison, spécialité d'un chef torontois

Le poulet est depuis longtemps l'une des viandes préférées de la plupart des familles canadiennes Vous pouvez le servir plus souvent et d'une façon plus appétissante si vous décidez d'essayer de temps en temps des modes de préparation nouveaux et originaux.

Etant donné le coût modique du poulet en comparaison du prix des autres viandes à l'heure actuelle, il est bon que vous commenciez à collectionner une série de recettes spéciales pour sa préparation. Ces recettes devraient vous permettre de rester dans les limites de votre budget, et pourtant posséder un caractère gastronomique qui surprendra et ravira les membres de votre famille et vos amis.

Voici, pour ajouter à votre collection ou pour en commencer une, la recette d'une spécialité de M. Georges Chaignet, chef de cuisine populaire à l'hôtel Inn on the Park, à Toronto. Intitulée "Poulet sauté maison", cette recette gastronomique est facile à préparer et parfaite pour le dîner ou comme plat principal pour le souper. Les proportions données devraient suffire pour 4 personnes.

Ingrédients
Un poulet de 3-1/2 lb
3/4 tasse de crème à 35%
1/2 tasse de vin blanc sec
1 cube de bouillon de poulet
2 c. à table d'oignon haché
Jus de citron
Paprika
Sel et poivre
Diverses garnitures

Mode de préparation

Découper le poulet en morceaux, le saler et le poivrer. Le meilleur moyen de découper le poulet est le suivant: enlever les cuisses, découper les pilons aux articulations, couper la poitrine en deux, enlever les ailes sans qu'aucune partie de la viande de la poitrine y soit attachée. Cette façon de découper le poulet donne huit portions -- suffisamment pour quatre personnes.

Dans un poêlon contenant du beurre, faire sauter le poulet à petit feu, sans le faire dorer. A mi-cuisson, ajouter les 2 c. à table d'oignon haché, légèrement cuit dans du beurre, et une bonne pincée de paprika. Ajouter alors la demi-tasse de vin blanc sec, le cube de bouillon de poulet et faire bouillir doucement jusqu'à ce que la quantité de liquide ait diminué de moitié.

Ajouter alors les trois quarts de tasse de crème à 35% et faire légèrement bouillir quelques instants, en incorporant à la sauce 3 c. à table de beurre et un filet de jus de citron.

La dernière étape consiste à sortir les morceaux de poulet du poêlon et à les dresser sur un plat de service chaud. Disposer la garniture tout autour. Passer ensuite la sauce au tamis, en napper le poulet et servir.

En France, on ne considère jamais les garnitures comme de simples décorations, car elles ont un rôle très important dans les recettes gastronomiques. Pour la recette du "Poulet sauté maison", M. Chaignet recommande la garniture suivante: champignons, petits oignons blancs, petits coeurs d'artichauts, morceaux de concombre, pointes d'asperges blanches ou pommes de terre miniatures.

Quelle que soit la garniture choisie, il faut la blanchir puis la faire revenir au beurre en remuant, sans faire dorer, jusqu'à ce qu'elle soit cuite. On en garnit ensuite le poulet sur le plat de service.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Aurélius Servant
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme Magella Pelchat
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon



LE MANCHON GAGNE LE MATCH DU FROID. . et de la romance. D'un hiver du temps passé semble surgir ces fillettes qui réchauffent leurs menottes au creux de doux manchons, et protègent leurs oreilles du même doux pelage, en "Orlon". Le pardessus blanc de droite s'assortit à ses accessoires. Celui de gauche, aux brandebourgs-boutonnières, marie sa suédine bordeaux, doublée de peluche, aux accessoires grisés de chinchilla. Deux tenues par Canadian Children's Wear, de Montréal. Ensemble de gauche, $28, en tailles 2-3X, $30, de 4-6X et $35, de 6 à 12; se fait aussi en vert ou brun. Ensemble de droite: $33, tailles 2-3X, $35, tailles 4-6X, se fait aussi en ivoire ou gris.

Est-il possible et souhaitable de vieillir en beauté?

Les hommes ont toujours rêvé, sinon de ne point vieillir, tout au moins de "vieillir en beauté". L'histoire du Dr Faust est, en vérité, celle de toutes les créatures humaines.

Jamais autant que de nos jours n'ont prospéré les marchands d'orviétan et d'élixirs de jeunesse. En vain, les médecins tentent-ils de persuader leurs clients que le vieillissement est un processus biologique très normal et inéluctable, certains - certaines, surtout, il faut bien le dire - s'obstinent à vouloir désespérément, éluder des ans l'irréparable outrage.

Commençons par rappeler à ces "enragés" d'un nouvel ordre que les progrès de la médecine et ceux de l'hygiène conjugués ont permis d'accroître de vingt ans, depuis 1900, l'espérance de vie humaine.

"Vieilles femmes et nobles vieillards" -

Du temps de Balzac, redisons-le, Mesdames, une femme de 30 ans était une "vieille femme". Quant aux quadragénaires, le romancier les classait - ou peu s'en faut - parmi les "nobles vieillards".

Nous savons, aujourd'hui, que, de 30 à 75 ans, la transmission de l'influx nerveux de l'individu baisse de 10 à 15 pour cent, la capacité de la contraction musculaire de 50 pour cent et celle du coeur de 56 pour cent.

L'efficacité des reins - ces filtres infiniment précieux - diminue de 55 pour cent et le sang n'irrigue plus le cerveau que dans la proportion de 80 pour cent. Ce sont là des chiffres indiscutables.

"Avec ses dents" -

N'allons pas en déduire, toutefois, qu'ils doivent nous accabler.

Le secret d'une "verte vieillesse", c'est, à moins de "coup dur", de vivre sagement. Il n'existe pas, redisons-le, de "régime-miracle", mais il n'en est pas moins vrai qu'une nourriture mal équilibrée fatigue l'appareil digestif et, en fin de compte, toutes les cellules de l'organisme.

"L'homme creuse sa tombe avec ses dents", affirme un vieux proverbe français. C'est vrai, tout au moins dans nombre de pays bien nantis. Les praticiens constatent que, si l'homme vient à dépasser de 20 pour cent son poids normal, vers la soixantaine, il subit, à coup sûr, des phénomènes de dégénérescence accélérée, et augmente de 17 pour cent les risques d'un décès prématuré.

Sport, vitamines, sels minéraux -

Est-il vrai que l'exercice du sport permet à celui qui le pratique de se nourrir comme il l'entend?

Il s'agit là d'une demi-vérité. Si l'homme d'un certain âge peut pratiquer le sport, c'est précisément parce qu'il observe un régime raisonnable. Le sexagénaire ne doit pas s'amuser à jouer au jeune homme, en produisant des efforts démesurés qui risquent de le mener droit à l'infarctus.

Il ne faudrait pas croire non plus que les fameuses "vitamines" constituent une "panacée". S'il est vrai que la vitamine D aide, par exemple, à fixer le calcium, si la vitamine E règle l'assimilation des protéines et des hydrates de carbone, si les vitamines A, B et C, judicieusement dosées, aident à rétablir l'équilibre du métabolisme (c'est-à-dire des échanges), il est essentiel d'en user sur le conseil et sous le contrôle d'un médecin.

La plupart des maniaques de la vitamine seraient bien surpris d'apprendre que son action pharmacodynamique non contrôlée peut les conduire à des accidents sérieux et même au redoutable infarctus.

Même prudence, en ce qui concerne les "sels minéraux". L'organisme possède, en effet, à l'état naturel, l'iode, le calcium, le fer, le magnésium (qui modère la production du cholestérol); le potassium (qui régit l'équilibre cellulaire), la fluorine (qui freine la calcification des tissus vasculaires); le potassium (qui surveille l'équilibre cellulaire).

La science balbutie -

Inutile, par conséquent, d'en "rajouter", si le praticien ne l'ordonne pas. Il sera toujours temps d'y recourir, avec son avis, quand la vieillesse commencera à "gripper" les rouages de l'organisme.

Pour conclure, on peut affirmer que tous les "élixirs-miracle", l'abus des hormones, comme des sels minéraux ou des vitamines, menacent beaucoup plus l'organisme qu'ils ne le préservent. C'est le patrimoine génétique, en définitive - ou si l'on préfère l'hérédité - qui amorce et entretient le plus souvent des cas de longévité assez enviables. Or, ce code génétique - il faut l'avouer bien humblement - n'a pas encore été déchiffré.

Ainsi que le disent, avec une émouvante humilité, les chercheurs dignes de ce nom: "la science balbutie, comme un enfant...".

A quoi bon marcher

Pas un jour ne passe sans qu'un médecin ou un professeur de culture physique ne répète que nous devrions marcher davantage.

On reconnaît de plus en plus les mérites thérapeutiques des exercices physiques, depuis que les troubles cardiaques, la tension nerveuse, l'obésité, conduisent tant de malades à l'hôpital, à la clinique psychiatrique, et même à une mort prématurée. Plusieurs des maux dont souffre l'homme d'affaires, - ou à vrai dire, toute autre personne, - résultent vraisemblablement d'un surcroît de tension, aggravé d'habitudes contraires à une vie saine et bien ordonnée. La léthargie physique où nombre d'entre nous se sont enlisés n'est guère propice à l'amélioration de notre santé.

La marche, semble-t-il, exerce une influence généralisée sur le bien-être de l'individu et le soulage de cette tension nerveuse et émotive que lui imposent les pressantes obligations sociales de la vie contemporaine.

L'individu "frais et dispos" peut vivre intensément, et travailler plus fort sans grande fatigue. De plus, il réagira mieux en cas d'urgence.

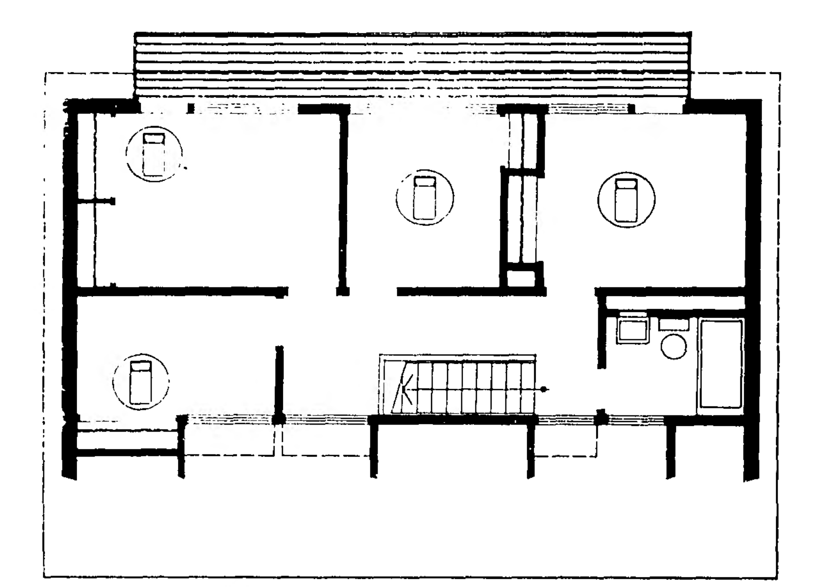
La marche offre aussi avec de la persévérance, une méthode saine et pondérée de perdre du poids, - facilitant ainsi le bon fonctionnement du coeur et du système respiratoire. Les personnes d'un certain âge n'auraient aucune difficulté à éviter l'épaississement de leur silhouette. L'embonpoint est quelquefois le symptôme de troubles circulatoires occasionnés par des abus de table et d'un manque d'exercice.

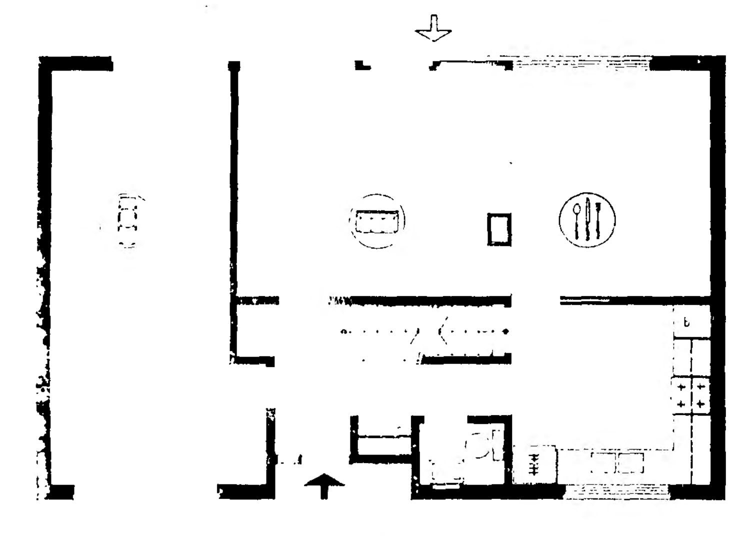
Joli chandail à grosses côtes, garni d'une ceinture, de coupe longue et moulante, comme l'exige la mode d'automne. C'est une création canadienne signée Anne-Marie Perron, confectionnée par Cooper Knitting de Montréal en un épais mélange d'Orlon et de laine. Les côtes profondes, qui descendent jusqu'à la taille, moulent le buste à ravir.





La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vous suggère ce modèle de maison...





NOUVEAU MODÈLE DE MAISON — Cette maison à un étage et demi est conçue par l'architecte Forrest W. Sunter, membre du groupe chargé de la construction de maisons à charpente de bois d'œuvre de la Colombie-Britannique, Londres (Angleterre). Elle joint une extrême économie de l'espace à une grande simplicité.

Toutes les pièces principales de cette maison donnent sur le jardin arrière. En utilisant l'espace au-dessus du garage incorporé, il a été possible de prévoir quatre chambres à l'étage supérieur, où par ailleurs, il est possible d'installer une table de couture ou de travail dans le passage. L'arrière de la maison forme deux étages complets et les deux plus grandes chambres donnent sur un balcon qui s'étend sur presque toute la largeur de la maison. Il est préférable que la porte principale soit exposée au nord.

L'aire de parquet habitable, sans compter le garage, est de 1,220 pieds carrés. Les dimensions extérieures hors tout sont de 38 pieds 4 pouces sur 25 pieds 4 pouces. Les épures de cette maison — modèle 417 de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

REFERENCE

- "Est-ce que tu as été chez le dentiste que je t'avais indiqué?
- "Oui"
- "Est-ce que tu lui as dit que c'est moi qui t'avais envoyé?"
- "Oui"
- "Et qu'a-t-il dit?"
- "Il m'a demandé de payer d'avance."

Les greffes du coeur totalement imprévisibles

HONOLULU - Les greffes du coeur sont, quant à leurs résultats "totalement imprévisibles". C'est ainsi que s'est exprimé le Dr Christian Barnard, le premier chirurgien au monde à avoir effectué une greffe cardiaque.

Interrogé au sujet de la mort du révérend père Boulogne, qui était le doyen des opérés du coeur, le Dr Barnard a déclaré: "Charles Boulogne avait l'air parfaitement heureux et en bonne santé lorsque je l'ai vu en Espagne, il y a trois ou quatre mois. Mais je n'aurais pu faire, à ce moment, aucune prédiction sur le temps qui lui restait à vivre".

Le médecin sud-africain est arrivé, à Honolulu, où il a pris part à une réunion de l'"Association of medical Assistants".

"La greffe du coeur, a poursuivi le Dr Barnard ne peut être considérée, quant à moi, comme une guérison. C'est plutôt un moyen par laquelle la médecine peut accroître la durée de la vie d'un individu par delà le temps qu'il aurait eu à vivre sans son aide. On peut espérer selon la situation actuelle, gagner un an ou deux de vie".

Le célèbre chirurgien a souligné le fait qu'il ne possédait aucun détail sur la mort du révérend père Boulogne mais qu'évidemment il fallait envisager le phénomène du rejet comme une possibilité.

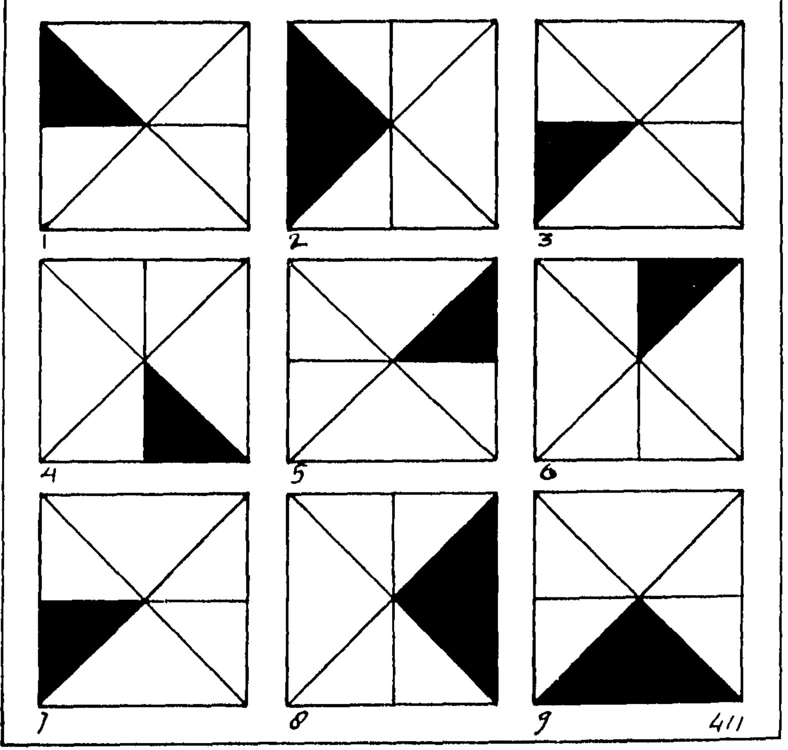
La médecine ne possède aucun nouveau remède pour la lutte contre ce phénomène, a dit le Dr Barnard qui a conclu: "Il faut que nous apprenions à nous servir ce ceux que nous possédons avec davantage d'efficacité".

Parlant à l' "Association of Medical Assistants" le Dr Barnard s'est opposé à ceux qui critiquent les greffes cardiaques sous le prétexte qu'il est difficile de déterminer le moment exact de la mort du donneur. Le diagnostique de la mort n'est nullement compliqué a affirmé le médecin, qui a fait remarquer, d'ailleurs, qu'il suffit d'une simple autopsie.

TROP PRESSE

Jérôme est en retard. L'instituteur le réprimande.

- Quelle raison avez-vous pour être en retard comme cela?
- Je vous demande pardon, j'ai couru tellement fort que je n'ai pas eu le temps d'en trouver une.



Dans cette série, il y a deux carrés exactement pareils. A vous de les trouver le plus rapidement possible.

SOLUTION: Il s'agit des carrés 3 et 7.

Tamango

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

D'abord Tamango se garda bien de montrer la lime à ses compagnons; mais, lorsque la nuit venue, il se mit à murmurer des paroles inintelligibles qu'il accompagnait de gestes bizarres. Par degrés, il s'anima jusqu'à pousser des cris. A entendre les intonations variées de sa voix, on eût dit qu'il était engagé dans une conversation animée avec une personne invisible. Tous les esclaves tremblaient, ne doutant pas que le diable ne fût en ce moment même au milieu d'eux. Tamango mit fin à cette scène en poussant un cri de joie.

"Camarades, s'écria-t-il, l'esprit que j'ai conjuré vient enfin de m'accorder ce qu'il m'avait promis, et je tiens dans mes mains l'instrument de notre délivrance. Maintenant il ne vous faut qu'un peu de courage pour vous faire libres."

Il fit toucher la lime à ses voisins, et la fourbe, toute grossière qu'elle était, trouva créance auprès d'hommes encore plus grossiers.

Après une longue attente vint le grand jour de vengeance et de liberté. Les conjurés, liés entre eux par un serment solennel, avaient arrêté leur plan après une mûre délibération. Les plus déterminés, ayant Tamango à leur tête, lorsqu'ils monteraient à leur tour sur le pont, devaient s'emparer des armes de leurs gardiens; quelques autres iraient à la chambre du capitaine pour y prendre les fusils qui s'y trouvaient. Ceux qui seraient parvenus à limer leurs fers devaient commencer l'attaque; mais, malgré le travail opiniâtre de plusieurs nuits, le plus grand nombre des esclaves étaient encore incapable de prendre une part énergique à l'action. Aussi trois Noirs robustes avaient la charge de tuer l'homme qui portait dans sa poche la clef des fers, et d'aller aussitôt délivrer leurs compagnons enchaînés.

Ce jour-là, le capitaine Ledoux était d'une humeur charmante; contre sa coutume, il fit grâce à un mousse qui avait mérité le fouet. Il complimenta l'officier de quart sur sa manoeuvre, déclara à l'équipage qu'il était content, et lui annonça qu'à la Martinique, où ils arriveraient dans peu, chaque homme recevrait une gratification. Tous les matelots, entretenant de si agréables idées, faisaient déjà dans leur tête l'emploi de cette gratification. Ils pensaient à l'eau-de-vie et aux femmes de couleur de la Martinique, lorsqu'on fit monter sur le pont Tamango et les autres conjurés.

Ils avaient eu soin de limer leurs fers de manière qu'ils ne parussent pas être coupés, et que le moindre effort suffit cependant pour les rompre. D'ailleurs, ils les faisaient si bien résonner, qu'à les entendre on eût dit qu'ils en portaient un double poids. Après avoir humé l'air quelque temps, ils se prirent tous par la main et se mirent à danser pendant que Tamango entonnait le chant guerrier de sa famille, qu'il chantait autrefois avant d'aller au combat. Quand la danse eut duré quelque temps, Tamango comme épuisé de fatigue, se coucha tout de son long au pied d'un matelot qui s'appuyait nonchalamment contre les platsbords du navire; tous les conjurés en firent autant. De la sorte, chaque matelot était entouré de plusieurs Noirs.

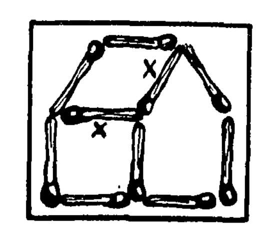
Tout à coup Tamango, qui venait doucement de rompre ses fers, pousse un grand cri, qui devait servir de signal, tire violemment par les jambes le matelot qui se trouvait près de lui, culbute, et, lui mettant le pied sur le ventre, lui arrache son fusil, et s'en sert pour tuer l'officier de quart. En même temps, chaque matelot de garde est assailli, désarmé et aussitôt égorgé. De toutes parts, un cri de guerre s'élève. Le contremaître, qui avait la clef des fers, succombe un des premiers. Alors une foule de Noirs inondent le tillac. Ceux qui ne peuvent trouver d'armes saisissent les barres du cabestan ou les rames de la chaloupe. Dès ce moment, l'équipage européen fut perdu. Cependant quelques matelots firent tête sur le gaillard d'arrière.

(A SUIVRE)

PAS COMPLIQUE...

Le maître - Je coupe une pomme de terre en deux. Qu'est-ce que cela fait?
L'élève - Deux moitiés.
Le maître - Si je coupe chacun des morceaux en deux?
L'élève - Cela fait des quarts.
Le maître - Je coupe encore chaque morceau en deux?
L'élève - Cela fait... des patates frites M'sieur.

CASSE-TETE



MOTS CROISES --

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	I	C	E	N	C	I	E	M	E	N	T
2	E	T	E	R	N	E	L	■	E	R	O	S
3	G	E	N	S	■	L	■	A	■	E	T	A
4	A	R	T	E	R	I	E	L	S	■	A	R
5	L	A	■	A	R	B	R	E	■	O	B	I
6	I	T	O	U	■	A	I	■	C	R	I	N
7	S	I	L	■	A	T	E	L	E	■	L	E
8	A	V	E	C	■	A	■	E	T	U	I	■
9	T	E	A	■	P	I	S	E	■	S	T	E
10	I	■	T	A	I	R	E	■	N	E	E	S
11	O	T	E	R	■	E	M	I	S	E	■	T
12	N	A	■	S	O	S	I	E	■	S	U	E

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Avant de demander une augmentation de salaire, remplissez vos obligations. Traitez directement avec l'être aimé, et non par l'entremise de parents ou d'amis. Vous avez besoin d'une atmosphère calme.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Ne prenez pas trop d'initiatives au travail. Formez des projets d'avenir avec une personne que vous aimez, mais soyez réaliste. On vous accusera d'infidélité.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Vous devez surtout faire attention aux erreurs de jugement. Ne faites surtout pas de sentiment en affaires; avec les membres de la famille, soyez juste. Reposez-vous.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Appliquez-vous surtout dans la complétion de tous les détails d'une opération. Choisissez mieux vos amis, et recherchez des distractions plus saines. Apprenez quelle nourriture vous convient.

LION du 23 juillet au 23 août

Appliquez-vous à mettre de l'ordre dans vos affaires. Vous envisagez de rompre certains liens qui n'ont plus aucun intérêt pour vous. Vous êtes trop nerveux, recherchez le calme.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Mettez un nouveau projet à exécution; recherchez les gens compétents pour vous aider. Tenez votre famille à l'écart des discussions d'affaires.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Vous obtiendrez du succès dans un démarche qui vous tient à coeur depuis longtemps. Soyez agréable avec tous les gens, mais n'abusez pas de compliments flatteurs. Soyez prudent dans les exercices sportifs.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Ne soyez pas trop pessimiste. Une nouvelle rencontre vous permet une amitié intéressante: envisager l'avenir plus calmement. Attention aux dépenses d'énergie.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.



Ne précipitez pas les événements et soyez prêts quand l'opportunité survient. N'oubliez pas que les problèmes causés par une personne que vous aimez sont vraiment de peu d'importance. Evitez de manger et de boire beaucoup.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.



Remplissez toujours vos obligations, même s'il faut faire des sacrifices. Ne vous laissez pas déprimer par une personne aimée qui a trop besoin de vous. L'exercice régulier est nécessaire.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

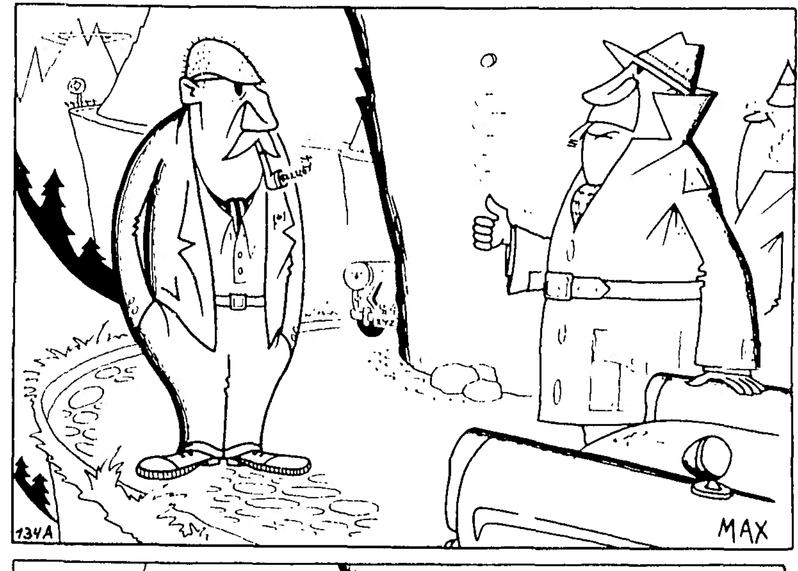
Evitez les discussions d'affaires et tâchez de voir les problèmes qu'ont vos associés. Tenez votre famille, et la personne aimée, loin de vos questions d'affaires. Vous avez besoin d'un grand calme.

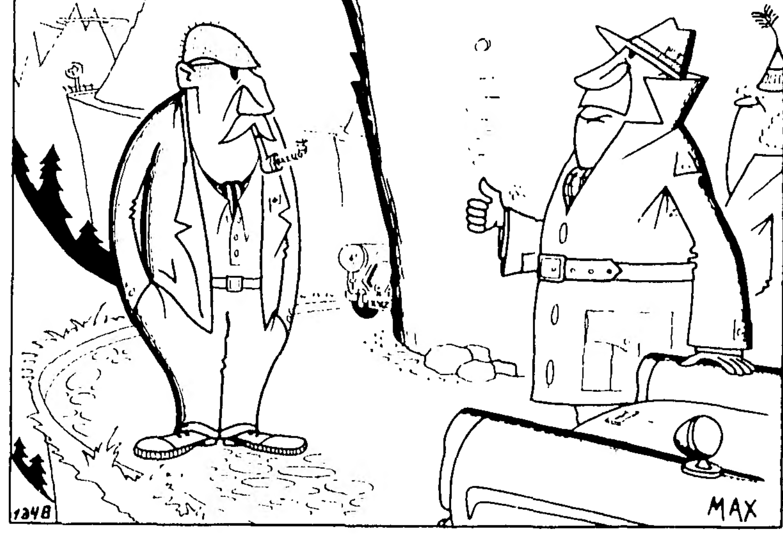
POISSONS du 20 fév. au 20 mars



Ne laissez personne prendre des décisions dans votre affaire commerciale. Vous avez l'occasion de rencontrer une personne qui s'intéresse à vous de façon spéciale. Faites lui confiance. Reposez-vous.

"LES HUIT ERREURS"





NOM ____________________

ADRESSE ____________________

____

Trouvez les huit petites différences qui existent entre les dessins "A" et "B", inscrivez-les sur le dessin même ou sur un bout de papier et faites-nous parvenir le tout à l'adresse suivante:
Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alberta (Concours)

GAGNANT(E)

Encore cette semaine, deux ou trois petites différences d'impression ont permis à un certain nombre de participants de se classer du côté de ceux qui avaient trouvé les 8 erreurs plutôt que de l'autre.

Nous vous rappelons qu'il ne suffit que de quelques instants pour trouver les erreurs, remplir le coupon de participation et nous envoyer le tout à 10010-109e rue, Edmonton 14.

Comme c'est le cas de notre gagnant de cette semaine:
M. Paul Benoît,
C.P. 221,
GIROUXVILLE, Alberta.

SOLUTION

CONCOURS DU 22 OCTOBRE

DESSIN NO. 132

1. Le seau, à droite, a une raie supplémentaire.
2. Les chaussettes du petit garçon sont plus courtes.
3. La rallonge pliée de la table est différente.
4. Le tapis roulé est plus petit.
5. Fleur de la robe plus petite (gauche supérieure).
6. Moins d'eau dans la bassine.
7. Fixation de la lampe différente.
8. Le nez de l'homme est plus petit.



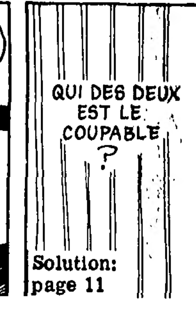












Solution: page 11

Vers un régime de participation aux bénéfices

La participation des travailleurs aux bénéfices de l'entreprise connaît actuellement chez nos voisins du Sud un essor croissant, surtout sous la forme "différée", c'est-à-dire que l'argent est mis en réserve, placé en valeurs diverses, pour être versé au salarié au moment où il quitte son emploi. Dans une grande chaîne de magasins, par exemple, 2,184 employés ont pris leur retraite en 1968. Les sommes perçues à cette occasion par ceux qui avaient de 25 à 30 ans de service représentaient en moyenne $100,401 par personne.

En 1942, on ne comptait guère aux Etats-Unis que 445 exemples de cette participation. On en cite aujourd'hui plus de 77,000; six millions de salariés sont touchés et le total des sommes en jeu dépasse $20 milliards. Rien qu'en 1968, 10,864 nouveaux accords ont été conclus. Il existe plusieurs milliers d'autres systèmes d'intéressement, "au comptant" ceux-là, suivant lesquels l'argent est distribué au fur et à mesure de la formation des bénéfices. Toutefois, ils sont moins appréciés, car ils n'offrent pas les mêmes avantages fiscaux.

Certaines compagnies consacrent à la participation 5% de leurs bénéfices bruts, avant déduction des impôts. D'autres vont jusqu'à 30%. De leur côté, les employés peuvent être soit tenus obligatoirement, soit laissés libres de contribuer à la constitution de la réserve, à moins encore qu'on ne leur demande rien du tout. Les employés mentionnés plus haut avaient versé en tout une moyenne de $6,015 chacun.

Au Canada, la législation fiscale n'encourage guère les sociétés qui possèdent déjà un régime de retraite à instituer la participation aux bénéfices. L'apport global de l'employeur à ces deux formes d'avantages sociaux ne pourrait être déductible qu'à concurrence de $1,500 par an et par salarié. Au delà tout devrait être pris sur les bénéfices nets restants après prélèvement de l'impôt.

Il existe cependant un certain nombre d'entreprises canadiennes qui pratiquent depuis longtemps l'intéressement et certaines considèrent que le versement différé est plus avantageux pour le personnel. Pour s'acquitter de l'impôt sur ces gains, les salariés ont, aux termes de la loi canadienne, le choix entre deux solutions: ils peuvent le payer sur la part de bénéfices qui leur revient pour l'année en cours ou bien s'en libérer globalement au moment où ils entrent en possession de leur capital. Dans ce dernier cas, l'impôt sera calculé en fonction du montant moyen de leur imposition des trois années précédentes.

Il existe actuellement au Canada 837 programmes de participation à versement différé. D'autre part, le fait que la Commission Woods sur les relations ouvrières soit en train de préparer une étude sur cette question pour le ministère fédéral du Travail indique qu'on s'intéresse de plus en plus à cette forme de rémunération.

C'est qu'elle exerce une influence très nette sur le moral. La participation au succès de l'entreprise mesuré en bénéfices donne à chaque individu le sentiment d'être un membre à part entière du groupe social.

Des appareils qui s'enflamment

WASHINGTON - Une commission d'enquête américaine a découvert que des centaines de téléviseurs - couleurs, la plupart provenant d'un même manufacturier, prenaient feu subitement, sans même que l'usager n'ait à les faire fonctionner.

M. Stewart M. Statler, de l'équipe des conseillers sur la commission nationale pour la sécurité des produits pour les consommateurs, a confirmé le résultat de cette enquête mais s'est refusé à dévoiler le nom du manufacturier chez qui on avait constaté le plus grand nombre de ce genre d'accidents.

Pour sa part, M. Jack Wayman, de l'Association des industries électroniques, a déclaré que le problème du feu dans les appareils de télévisions-couleurs en était un infinitésimal.

EXPLOITATION...

(suite de la page 4)

Il n'y a pas de trafic plus éhonté, ni plus machiavélique que celui-là.

Les attentats de décembre l'illustrent de manière particulièrement saisissante. Les responsables s'enfuient et se cachent, abandonnant dans la nuit, seule et blessée, une jeune fille de vingt et un ans, qu'ils avaient chargée du plastiquage.

Rassembler les jeunes gens à partir de l'âge de douze ans, leur faire hurler des slogans, brandir des portraits géants de vieux hommes politiques, agiter des petits livres d'aphorismes, prouve chez ceux qui les poussent à agir ainsi un absolu mépris de la personne humaine, un manque de conscience morale et montre que tout leur est bon pour prendre ou conserver le pouvoir politique. Pour eux, les hommes ne sont qu'une matière première qu'ils utilisent pour satisfaire leur orgueil et leur ambition. Pour nous, l'Etat ne se sert pas de la personne humaine mais la sert.

Toujours mieux organiser les libertés, diffuser de plus en plus à l'ensemble des travailleurs la propriété privée sous toutes ses formes, voilà quel est le sens du progrès.

L'instauration du collectivisme, de l'étatisme, du totalitarisme, n'est rien d'autre que l'instauration de la tyrannie dictatoriale qui, au bout du compte, est un effroyable recul.